



RAPPORT ANNUEL FINANCIER 2021

Mesdames, Messieurs,

Chers actionnaires,

L'année écoulée a permis à Hopium d'atteindre un certain nombre de jalons, essentiels au bon déroulement de notre feuille de route, qui doit conduire à la commercialisation en 2025 de la première berline à hydrogène française. En présentant au mois de juin le premier prototype roulant de l'Hopium Mâchina, conçu en un temps record par nos ingénieurs experts, nous avons su démontrer notre capacité à exécuter notre projet sans ciller.

Des partenaires industriels de prestige nous ont rejoint, séduits par notre sérieux, notre ambition et notre vision novatrice. Nous avons aussi reçu la reconnaissance officielle des pouvoirs publics, récompensant nos investissements pour la recherche et l'innovation, qui ont pour but de répondre aux grands enjeux environnementaux contemporains, en inventant de nouvelles formes de mobilité.

Tout au long de l'année 2021, plusieurs levées de fonds nous ont permis d'atteindre ces objectifs, d'innover, de nous développer et d'accroître nos effectifs en nous entourant de spécialistes issus des secteurs de la pile à combustible, de l'ingénierie automobile, de l'aérospatial et du software.

Ce projet, vous le savez, puise son ADN dans mon parcours de pilote d'endurance, qui m'a conduit à expérimenter pendant 7 ans la technologie hydrogène embarquée dans un véhicule de compétition. J'ai pu moi-même attester la viabilité de cette technologie et mesurer l'enjeu majeur qu'elle représente pour les mobilités décarbonées.

Le cap est fixé et le chemin est clair, nous sommes aujourd'hui tournés vers le franchissement des prochaines étapes et je sais pouvoir compter sur votre indéfectible soutien et celui de l'ensemble des équipes Hopium.

Olivier Lombard

SOMMAIRE :

1. Activité et situation de la Société au cours de l'exercice 2021	4
2. ANALYSE DE L'EVOLUTION DES AFFAIRES, DES RESULTATS ET DE LA SITUATION FINANCIERE.....	5
2.1 Principales données au 31 décembre 2021	5
2.2 Dépenses et charges visées à l'article 39-4 du Code général des impôts.....	8
2.3 Distribution de dividendes	8
2.4 Prêts interentreprises.....	8
2.5 Utilisation des instruments financiers.....	8
3. Proposition d'affectation du résultat.....	8
4. Informations sur les délais de paiement des fournisseurs et des clients de la Société	8
5. Recherche et développement, brevets et marques	9
6. Evènements importants survenus depuis la clôture de L'EXERCICE 2021.....	10
7. Evolution prévisible et perspectives d'avenir	10
8. Filiales, participations et succursales	10
8.1 Filiales	10
8.2 Succursales.....	11
8.3 Prise de participations.....	11
8.4 Autocontrôle - participation croisée	11
9. PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES.....	11
9.1 Risques liés à l'activité de la Société	14
9.1.1 Risques liés à l'environnement concurrentiel.....	14
9.1.2 Risques liés à la maturité de l'activité.....	14
9.1.3 Risques liés à l'élaboration du second prototype de l'Hopium Mâchina	15
9.1.4 Risques liés à l'acceptation par le marché d'une nouvelle technologie.....	15
9.1.5 Risques liés à la faiblesse actuelle du maillage de stations hydrogène	16
9.1.6 Risques liés aux évolutions technologiques	16
9.1.7 Risques liés à la dépendance au marché de la voiture/véhicule particulier	17
9.1.8 Risques liés à l'évolution de la réglementation environnementale	17
9.1.9 Risques liés à la réglementation des pays ciblés par la Société.....	18
9.2 Risques liés à l'organisation de la Société et aux collaborateurs clés	19
9.2.1 Risques liés à propriété intellectuelle.....	19
9.2.2 Risques liés au management et hommes-clés	20
9.3 Risques financiers	20
9.3.1 Risque de liquidité	20
9.3.2 Risques liés à des besoins de financement complémentaires	21

9.3.3	Risques liés aux pertes futures	22
10.	Actionnariat des salariés et actions gratuites.....	22
11.	Opérations sur titres des personnes mentionnées à l'article L.621-18-2 du Code monétaire et financier réalisées au cours du dernier exercice	23
12.	Tableau des résultats.....	24
13.	CONSEQUENCES Sociales et environnementales de l'activité de la Société	24
13.1	Engagement pris par la Société en matière d'égalité professionnelle entre hommes et femmes.....	24
13.2	Mesures spéciales concernant les activités classées.....	26
14.	Rapport du Conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise	26
14.1	Gouvernance d'entreprise.....	26
14.1.1	Organisation de la gouvernance	26
14.1.2	Référence à un code de gouvernement d'entreprise	26
14.1.3	Organe choisi pour exercer la direction générale	26
14.1.4	Composition du Conseil d'administration	26
14.1.5	Changements intervenus dans la composition du Conseil d'administration au cours de l'exercice	27
14.1.6	Mandataires sociaux : mandats et fonctions exercées au cours de l'exercice 2021	27
14.1.7	Déclarations concernant les mandataires sociaux.....	28
14.1.8	Conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil.....	29
14.1.9	Rôle du conseil d'administration.....	29
14.1.10	Restrictions apportées aux pouvoirs du Directeur Général.....	30
14.1.11	Conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce	30
14.1.12	Rémunération et avantages en nature des mandataires sociaux.....	31
14.1.13	Stock-options et actions gratuites attribuées aux mandataires sociaux.....	32
14.2	Actionnariat	32
14.2.1	Répartition du capital et des droits de vote.....	32
14.2.2	Contrôle de la Société	33
14.2.3	Variation du capital	33
14.2.4	Franchissement de seuils légaux déclarés	34
14.2.5	Pacte d'actionnaires et action de concert	34
14.2.6	Changement de contrôle.....	34
14.2.7	Autres éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique..	34
14.2.8	Evolution du cours de bourse	35
14.2.9	Tableau récapitulatif des délégations de compétence et de pouvoirs	35

1. ACTIVITE ET SITUATION DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE 2021

Au cours de l'exercice écoulé, la Société a franchi des étapes structurantes dans son plan de développement qui doivent conduire à une commercialisation de l'Hopium Māchina à l'horizon 2025. La Société a notamment présenté son premier prototype roulant en juin 2021 et poursuivi son développement avec la signature de partenariats de premier plan et le recrutement de nouveaux collaborateurs.

Présentation du 1^{er} prototype roulant de l'Hopium Māchina :

Ce 1^{er} démonstrateur technique, destiné à valider les différents systèmes et sous-systèmes du véhicule, a été présenté en juin 2021. Cette présentation a reçu un très bon accueil, de la part de la communauté financière, des médias, ainsi que du grand public.

Pré-réservation de 1.000 véhicules :

La présentation de l'Hopium Māchina s'est accompagnée de l'ouverture d'un carnet de commandes pour les 1.000 premiers exemplaires. L'intégralité du carnet de commande était réservée dès septembre 2021, représentant un total de 0,4 M€ d'avances sur commandes et un chiffre d'affaires de 120 M€ à l'horizon 2025.

Construction d'un écosystème de partenaires industriels de premier plan :

La Société a annoncé en 2021 la signature de deux partenariats industriels stratégiques : le premier en mai 2021 avec Plastic Omnium pour développer le système de stockage d'hydrogène de l'Hopium Māchina, et le second avec Saint-Gobain en octobre 2021, destiné à co-développer les vitrages du véhicule.

Obtention du statut de Jeune Entreprise Innovante (JEI) :

En novembre 2021, la Société a obtenu le statut de Jeune Entreprise Innovante. Grâce à ce statut, la Société va pouvoir bénéficier d'exonérations fiscales et sociales en raison de ses dépenses importantes en recherche et développement (R&D).

Développement d'une activité liée à la technologie blockchain :

Le projet de la Société est de doter l'Hopium Māchina des technologies les plus avancées et d'apporter une réponse pertinente aux enjeux de développement durable du secteur automobile. Ses travaux intègrent notamment l'accès à des données précises sur l'impact écologique des véhicules, la création d'un passeport numérique personnalisé, un enregistrement de propriété et une traçabilité de la chaîne d'approvisionnement. Cette activité sera développée aux Etats-Unis au sein de la filiale constituée à cet effet, UNA BLOCKCHAIN.

Poursuite du plan de recrutement autour de l'équipe d'experts constituée en 2020 :

En 2021, la Société a recruté 47 collaborateurs pour ses fonctions opérationnelles clés (R&D de la pile à combustible, intégration des systèmes, conception du châssis, etc.) et les fonctions supports (Finance, RH, Marketing et Communication, etc.). Au 31 décembre 2021, l'effectif de la Société était constitué de 54 collaborateurs en France.

Financement du développement de la Société :

Afin de poursuivre son développement, la Société a procédé à trois augmentations de capital par placement privé pour un montant total de 16,5 millions d'euros au cours de l'exercice, portant le capital social de la société à 127.953,51 euros, divisé en 12.795.351 actions de 0,01 euro de valeur nominale chacune.

23/12/2021	Augmentation de capital par placement privé pour un montant de 5,5 M€
24/08/2021	Augmentation de capital par placement privé pour un montant de 6 M€
04/02/2021	Augmentation de capital par placement privé pour un montant de 5 M€

Initiation du processus de transfert sur Euronext Growth Paris :

Au cours du second semestre, la Société a initié le processus du transfert de la cotation de ses titres sur le marché Euronext Growth Paris. L'objectif de ce transfert était de permettre à la Société d'être cotée sur un marché plus approprié à sa taille, d'offrir un cadre réglementaire plus adapté aux investisseurs et de bénéficier d'une plus grande visibilité.

Changement dans la gouvernance :

Au cours de l'exercice 2021, deux nouveaux administrateurs ont été nommés en remplacement respectivement de Messieurs Pascal Chevalier et Rachid Bakhtaoui. Il s'agit de Monsieur Hervé Lenglard et Monsieur Sylvain Laurent.

Développement à l'international :

Au cours de l'exercice 2021, la Société a procédé à la création d'une filiale aux Etats-Unis en février 2021, UNA BLOCKCHAIN et fait l'acquisition en juin 2021 d'une société de droit allemand, renommée HOPIUM UG et dont le siège social est à Munich.

2. ANALYSE DE L'EVOLUTION DES AFFAIRES, DES RESULTATS ET DE LA SITUATION FINANCIERE

2.1 Principales données au 31 décembre 2021

La Société n'ayant pas encore initié la commercialisation de ses véhicules, qui sont en cours de développement, la Société n'a pas réalisé de chiffre d'affaires au cours de l'exercice 2021.

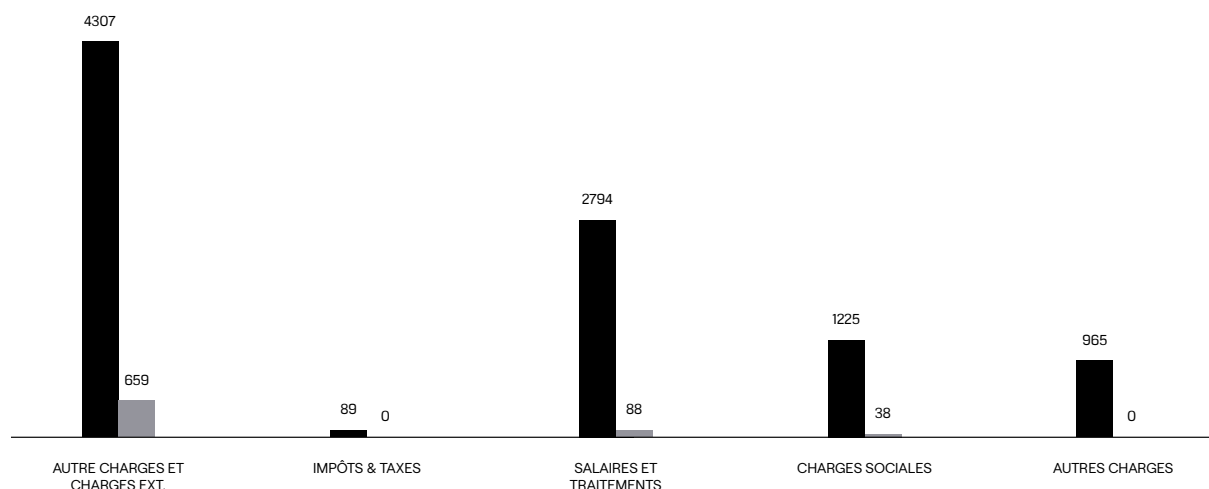
Au total, les charges d'exploitation de l'exercice s'élèvent à 9,4 M€ contre 0,8 M€ au titre de l'exercice précédent, en raison notamment d'une hausse des charges de personnels.

Les charges de personnels s'élèvent à 4,0 M€, en hausse de 309,6 % par rapport à l'exercice précédent. Cette hausse résulte d'une augmentation importante des effectifs avec le recrutement de 47 collaborateurs sur l'exercice 2021.

La part des charges de personnel s'établit à plus de 42 % du total des charges d'exploitation en 2021.

Les autres achats et charges externes s'élèvent à 4,3 M€ au titre de l'exercice 2021 suite à la forte accélération du développement du premier prototype de l'Hopium Mâchina. La Société a notamment augmenté significativement ses dépenses liées à l'immobilier (310 K€), mobilier (25 K€), l'acquisition de logiciels (238 K€), l'achat de petits équipements (204 K€) et ses bureaux (99 K€) et des prestations de conseils à hauteur de 2,097 M€. La Société a par ailleurs été conseillée dans la conception de son prototype et dans l'élaboration de sa stratégie financière, juridique et comptable.

CHARGES D'EXPLOITATION – K€



Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à -8,6 M€ au regard du montant des charges en augmentation décrites ci-dessus.

Le résultat courant avant impôts, tenant compte du résultat financier estimé à -0,009 M€, s'établit également à -8,6 M€

Compte tenu d'un résultat exceptionnel de 0,04 M€ et d'un impôt sur les sociétés de 0,6 M€ (crédit d'impôt dû au CIR), le résultat net de l'exercice 2021 se traduit par un déficit de 8 M€ contre 0,8 M€ au titre de l'exercice précédent.

Les dépenses de recherche et de développement sont estimées à 5,1 M€ et ont été enregistrées en immobilisations en cours.

Au cours de l'exercice, la Société a réalisé plusieurs levées de fonds par placement privé pour un total de 16,5 M€, portant le capital social de la société à 127.953,51 €, divisé en 12.795.351 actions de 0,01 € de valeur nominale chacune.

La situation financière de la Société au 31 décembre 2021 se caractérise par des capitaux propres de 9,4 M€ et une trésorerie de 4,9 M€ contre respectivement 0,9 M€ et 0,3 M€ au titre de l'exercice précédent.

La variation nette de trésorerie sur l'exercice clos au 31 décembre 2021 s'analyse comme suit :

K euros	31/12/2021	31/12/2020
Flux liés au Résultat d'exploitation (REX)	-8 308	-826
Flux liés à la variation du Besoin en Fonds de Roulement (BFR)	2 074	-103
Flux net de trésorerie généré par l'activité (I)	-6 234	-929
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (II)	-5 639	-541
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement (III)	16 504	1 762
VARIATION DE TRESORERIE (I+II+III)	4 631	293
Trésorerie d'ouverture	293	0
Trésorerie de clôture	4 924	293
VARIATION DE LA TRESORERIE	4 631	293

Le flux net de trésorerie généré par l'activité sur l'exercice clos au 31 décembre 2021 est principalement impacté par le résultat d'exploitation, mais aussi par la variation des créances d'exploitation et la variation des dettes d'exploitation.

Les 5,6M€ liés aux opérations d'investissement sont constitués à hauteur de 5,2M€ des différents prototypes (Alpha 0, Alpha 1 et Showcar).

Le flux net de trésorerie lié aux opérations de financement atteint 16,5 M€ avec notamment la réalisation de trois augmentations de capital par placement privé réalisées respectivement en février, août et décembre 2021.

La société n'a pas de dette financière.

La dette liée au passif circulant s'établit à 5,3 M€. Elle se compose principalement de :

- Dettes d'exploitation à concurrence de 4,2 M€
- Dettes fiscales et sociales à concurrence de 0,6 M€
- Des avances reçues au titre des pré-réservations à concurrence de 0,4 M€.

Au regard de l'exercice précédent, la variation de la dette liée au passif circulant se présente comme suit :

	Exercice clos		
	31/12/2021	31/12/2020 (1er exercice)	Variation N-N-1
- Avances et Acomptes reçues	410 000	0	410 000
- Fournisseurs et Comptes rattachés	4 215 192	54 729	4 160 463
- Dettes fiscales et sociales	602 898	37 058	565 840
- Autres dettes	86 656	52 439	34 217
Total Dette Passif Circulant	5 314 746	144 226	5 170 520

Synthèse des chiffres clés 2021 et rappel des données 2020 :

en K euros	31/12/2021	31/12/2020
Charges d'exploitation	9.449	792
Résultat d'exploitation	-8.564	-792
Résultat financier	-9	-1
Résultat courant avant impôts	-8.573	-792
Résultat exceptionnel	-37	0
Impôts sur les bénéfices	577	0
Résultat net	-8.033	-792

Au regard de l'art L. 233-16 du code de commerce, la Société n'est pas soumise à l'obligation de présenter des comptes consolidés.

2.2 Dépenses et charges visées à l'article 39-4 du Code général des impôts

Conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, il est précisé qu'aucune charge, ni aucune dépense somptuaire, ni aucun amortissement excédentaire n'ont été enregistrés au cours de l'exercice 2021.

2.3 Distribution de dividendes

Il est rappelé qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des deux exercices précédents et qu'il s'est écoulé moins de trois exercices complets depuis la constitution de la Société.

2.4 Prêts interentreprises

Conformément à l'article L. 511-6 du Code monétaire et financier, nous vous informons que la Société n'a consenti aucun prêt interentreprise.

2.5 Utilisation des instruments financiers

Conformément à l'article L. 225-100-1 du Code de commerce, nous vous informons que la Société n'a pas fait usage d'instruments financiers.

3. PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Le résultat net de l'exercice 2021 se traduit par une perte de 8.033.161 euros, qu'il sera proposé d'affecter en totalité au compte Report à Nouveau qui passerait d'un montant de 792.425 euros à 8.825.586 euros.

4. INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS ET DES CLIENTS DE LA SOCIETE

Conformément aux dispositions des articles L. 441-14 et D. 441-6 du Code de commerce, nous vous indiquons ci-après les informations sur les délais de paiement des fournisseurs et des clients à la clôture du dernier exercice social, soit le 31 décembre 2021 :

Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu (tableau prévu à l'article D. 441-6 I 1° du Code de commerce)

	Art D.441-6 I 1° : Factures reçues non réglées à la clôture (terme échu)					
	0 jour	1 à 30 jrs	31 à 60 jrs	61 à 90 jrs	91 jrs et plus	Total

A – Tranche de retard de paiement

Nb de factures concernées	338					338
Montant total des factures HT	1 387 165	1 152 397	172 566	214 162	-	2 926 289
% du montant total des achats HT	32%	27%	4%	5%	0%	68%

B – Factures exclues du (A) relatives à des dettes litigieuses ou non comptabilisées

Nb de factures exclues	-					-
Montant total des factures exclues	-					-

C – Délais de paiement de référence utilisés (art. L 441-6 ou L443-1 du code de commerce)

Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards	Délai contractuel	30 jrs FDM
	Délai légaux	

Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu (tableau prévu à l'article D. 441-6 I 2° du Code de commerce)

Du fait de l'absence de chiffre d'affaires et par conséquent de créances clients à la clôture de l'exercice 2021, la Société n'est pas tenue d'établir les tableaux de délais de paiement portant sur les factures émises (art D. 441-6, I, 2° du Code de commerce).

En application des dispositions relatives à l'information sur les délais de paiement nous vous indiquons qu'aucune créance clients n'est enregistrée au bilan de la Société.

5. RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT, BREVETS ET MARQUES

Les dépenses de développement et de production se sont élevées à 5.178.381 € sur l'exercice clos le 31 décembre 2021, contre 422.245 € au titre de l'exercice précédent. Elles ont été engagées essentiellement pour les besoins de développement du prototype.

En application de l'article 311-3.2 du plan comptable général, notamment en considération des avantages économiques futurs probables, la Société a enregistré ces dépenses en immobilisations en cours.

Par ailleurs au 31 décembre 2021, l'estimation des impacts du Crédit impôt recherche (CIR) a été comptabilisée compte tenu des projets éligibles identifiés. Le montant comptabilisé au titre du CIR à la clôture de l'exercice s'élève à 576.850 euros.

Au cours de l'exercice, la Société a déposé les marques suivantes : Hopium en classes 12, 35, 39 et 42 et Hy Road en classes 9, 12, 35, 39 et 42.

Elle détient en outre les marques HOPIUM et des marques figuratives.

La Société a par ailleurs mis en place une organisation interne en matière de dépôt de brevets dessins et modèles afin de protéger ses intérêts en matière de propriété industrielle.

6. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2021

Les évènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice 2021 sont les suivants :

▪ Admission des titres de la Société sur Euronext Growth :

L'admission des titres de la Société sur le marché d'Euronext Growth est effective depuis le 20 janvier 2022.

▪ Transfert du siège social :

Lors de sa réunion du 24 mars 2022, le Conseil d'administration de la Société a décidé de transférer le siège social de la Société au 61-63 rue des Belles Feuilles, 75116 Paris. Ce transfert sera ratifié lors de la prochaine assemblée générale.

7. EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

En 2022, la Société envisage le lancement de la phase de pré-industrialisation et le renforcement de sa structure financière pour accompagner son plan de développement à l'horizon 2025.

Ainsi, la Société va poursuivre le développement technique de son véhicule, avec de nouveaux prototypes, attendus à partir du 4^{ème} trimestre 2022.

En parallèle, elle va poursuivre le financement de ses activités à travers de nouvelles levées de fonds.

Dans cette perspective, la Société a procédé au transfert de ses titres sur Euronext Growth en janvier 2022 et est désormais cotée en continu, ce qui lui permet d'avoir accès à de nouveaux investisseurs.

La Société envisage également de nouer de nouveaux partenariats avec des acteurs industriels clés pour son développement technologique et industriel.

Ces partenariats concerneront l'approvisionnement et la distribution en hydrogène avec des acteurs parmi les plus importants acteurs mondiaux, certains composants technologiques du système de pile à combustible, les services digitaux proposés dans le véhicule (streaming, gaming, office, etc.), la réalité augmentée appliquée au véhicule.

La montée en charge du développement de l'entreprise dans ses phases de pré-industrialisation et d'industrialisation se traduira dans le courant de l'année par le choix du site qui accueillera la future usine de production de la Société.

8. FILIALES, PARTICIPATIONS ET SUCCURSALES

8.1 Filiales

HOPIUM UG (Allemagne) : Cette société de droit allemand, filiale à 100 % de la Société depuis son acquisition en juin 2021, dont le siège social est à Munich a pour rôle de regrouper les compétences et expertises reconnues en matière de design engineering au plus près d'un berceau historique de l'automobile européenne.

UNA BLOCKCHAIN (Etats-Unis) : Cette société, filiale à 100 % de la Société, dont le siège social est en Californie, a été créée en février 2021 et a pour vocation d'intégrer la technologie blockchain, un système de données cryptées ultra sécurisé et décentralisé, au développement du véhicule hydrogène. Ses travaux intègrent notamment l'accès à des données précises sur l'impact écologique des véhicules, la création d'un passeport numérique personnalisé, un enregistrement de propriété et une traçabilité de la chaîne d'approvisionnement.

Aucune de ces Sociétés ne détient de participation dans la Société.

Activités de ces sociétés au cours de l'exercice écoulé :

Les activités de la société HOPIUM UG ont contribué à faire le lien entre les visions du style et l'engineering du véhicule. Composé d'une majorité d'ingénieurs issus du monde de l'automobile, les travaux ont portés sur des réalisations de conception.

Le flux financier assumé par la société mère au titre de la charge opérationnelle s'est élevé à 0,6 M€. La moitié des coûts induits représentait des frais de personnels et le reste des autres prestations et études opérationnelles.

La société UNA BLOCKCHAIN a mené des prestations d'études préliminaires portant sur la sécurisation et l'encryptage des données, les besoins hardware liés à la mobilité et la consommation énergétique.

Le flux financier assumé par la société mère au titre de la charge opérationnelle s'est élevé à 0,07 M€. La moitié des coûts engagés concernait des coûts de prestations tierces et pour le reste des frais de structure (loyers et charges notamment).

8.2 Succursales

La Société n'a aucune succursale.

8.3 Prise de participations

La Société ne détient aucune participation.

8.4 Autocontrôle - participation croisée

A la date du présent rapport, la Société ne détient aucune action d'autocontrôle, ni de participation croisée.

Aucune aliénation de participation croisée n'est intervenue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

9. PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES

La Société exerce ses activités dans un environnement évolutif comportant des risques dont certains échappent à son contrôle. La Société a procédé à une revue des risques.

Les risques présentés sont propres à Hopium et classés en fonction de leur impact et de la probabilité de leur survenance. Cette présentation n'est pas exhaustive dans la mesure où les risques généraux auxquels sont soumis toutes les entreprises n'y sont pas mentionnés à l'exception du risque lié à la pandémie de COVID-19 développé ci-après, ainsi que les risques inconnus ou dont la survenance n'est pas envisagée à la date de publication du présent rapport.

Pour chacun des risques exposés ci-dessous, la Société a procédé comme suit :

- présentation du risque brut, tel qu'il existe dans le cadre de l'activité de la Société ;
- présentation des mesures mises en œuvre par la Société aux fins de gestion dudit risque.

L'application de ces mesures au risque brut permet à la Société d'analyser un risque net. La Société a évalué le degré de criticité du risque net, lequel repose sur l'analyse conjointe de deux critères : (i) la probabilité de voir se réaliser le risque et (ii) l'ampleur estimée de son impact négatif.

La probabilité d'occurrence est évaluée sur 3 niveaux (« Très probable », « Probable » et « Peu probable »).

L'ampleur du risque représente l'impact de cet événement sur l'entreprise, s'il venait à advenir. Il est mesuré selon l'échelle qualitative suivante :

- faible ;
- moyen ;
- élevé.

Le degré de criticité de chaque risque est exposé ci-après, selon l'échelle qualitative suivante :

- faible ;
- moyen ;
- élevé.

Tableau synthétique :

Intitulé du risque	Probabilité d'occurrence du risque	Ampleur de l'impact du risque	Degré de criticité net du risque
--------------------	------------------------------------	-------------------------------	----------------------------------

Risques liés à l'activité de la Société

Risques liés à l'environnement concurrentiel	probable	élevé	élevé
Risques liés à la maturité de la Société	peu probable	élevé	moyen
Risques liés à l'élaboration du premier prototype de l'Hopium Mâchina	peu probable	élevé	moyen
Risques liés à l'acceptation par le marché d'une nouvelle technologie	probable	moyen	moyen
Risques liés à la faiblesse actuelle du maillage de stations hydrogène	probable	moyen	moyen
Risques liés aux évolutions technologiques	peu probable	faible	faible
Risques liés à la dépendance au marché de la voiture/véhicule particulier	peu probable	moyen	faible
Risques liés à l'évolution de la réglementation environnementale	peu probable	moyen	faible
Risques liés à la réglementation des pays ciblés par la Société	peu probable	moyen	faible

Risques liés à l'organisation de la Société et aux collaborateurs clés

Risques liés à la propriété intellectuelle	peu probable	élevé	moyen
Risques liés à l'évolution des tendances	peu probable	faible	faible

Risques financiers

Risques de liquidité	probable	élevé	élevé
Risques liés à des besoins de financement complémentaires	probable	élevé	élevé
Risques liés aux pertes futures	très probable	élevé	élevé
Risques liés à l'accès au CIR	peu probable	moyen	faible

PREAMBULE : CRISE SANITAIRE DE LA COVID-19

La crise sanitaire de la COVID-19 a eu un impact global sur l'économie nationale et internationale. La mise en place de confinements, de couvre-feux, la fermeture des centres commerciaux et beaucoup d'autres mesures prises dans le but de juguler l'épidémie ont eu des conséquences sur les activités des entreprises françaises.

Cependant, les mesures prises par le gouvernement ont eu peu d'impact sur les activités de la Société, cette dernière en étant au stade du développement de son offre.

9.1 Risques liés à l'activité de la Société

9.1.1 Risques liés à l'environnement concurrentiel

Le marché de l'automobile est un marché mature qui a toujours su s'adapter aux évolutions législatives et réglementaires dont il était l'objet. On le constate depuis plusieurs années, les principaux producteurs ont ainsi pris le virage de l'électrique en étoffant leur offre des véhicules hybrides ou électriques alors que la réglementation s'oriente vers une mobilité de plus en plus « décarbonée ». Il en sera de même avec la technologie de la pile à combustible.

Les concurrents d'Hopium du sous-segment Mid Luxury, sur lequel se positionne la Société, sont constitués principalement de 6 grands constructeurs tels que BMW, Alpina (production de BMW), Mercedes-Benz, Lexus, Maserati et Porsche. Ces concurrents, à l'exception Mercedes-Benz avec son modèle GLC hybride à hydrogène, ne sont pas aujourd'hui positionnés sur le marché avec une offre à technologie à hydrogène.

La Société fait également face à la notoriété croissante des véhicules électriques et notamment aux constructeurs comme Lucid et Tesla qui se placent également sur le sous-segment Mid Luxury. Même si la technologie utilisée n'est pas similaire, les véhicules se rejoignent sur de nombreuses caractéristiques à l'instar du respect de l'environnement, de la qualité et de l'innovation.

Les concurrents historiques, déjà installés et dominants le marché automobile, proposent pour la plupart une flotte automobile carbonée ou 100% électrique. Leur modèle d'entreprise conjugué à une présence physique et historique forte leur octroie un avantage concurrentiel évident, bien qu'à ce stade peu d'entre eux aient affiché leur volonté d'orienter leur production vers la technologie hydrogène, cette dernière étant encore pour eux à un stade trop peu avancé et nécessitant une infrastructure et des savoir-faire spécifiques.

La Société estime que le degré de criticité net de ce risque est élevé, étant considéré que la Société fait figure d'acteur encore jeune dans un écosystème immature au sein duquel sont présents de nombreux acteurs possédant la volonté d'obtenir une présence concurrentielle significative. Par ailleurs, ces acteurs, pour nombre d'entre eux, sont de taille beaucoup plus importante et ont déjà acquis l'expérience d'une mutation majeure de leur industrie.

9.1.2 Risques liés à la maturité de l'activité

Les projets de la Société sont à des stades de développement avancés et présentent une forte complexité technique ainsi que des conditions de concurrence variables.

La faible marge de manœuvre due à son statut de nouvel arrivant sur le marché, couplée à la possibilité de l'apparition d'une gamme de véhicules à pile combustible hydrogène commercialisée par un concurrent direct déjà bien établi et disposant des moyens techniques et financiers supérieurs à ceux de la Société, placent Hopium dans une position de relative fragilité qui l'oblige à devoir avancer rapidement dans son programme de développement.

La Société a défini des objectifs techniques de performance dont l'atteinte déterminera la compétitivité des véhicules Hopium dans le segment visé. La Société pourrait être dans l'incapacité d'atteindre de tels objectifs, en particulier s'il s'avère que les coûts de production induits sont supérieurs au niveau espéré. Tout retard dans la recherche et le développement des projets d'Hopium entraînerait un report de la validation et de la mise en place des phases de test correspondantes et ainsi un retard dans la commercialisation de son véhicule.

La réalisation de telles hypothèses pourrait faire perdre à Hopium un avantage concurrentiel, et donc ses chances d'être déployée à temps sur les marchés visés, ce qui aurait un effet défavorable sur la Société, son activité, sa situation financière, ses résultats, son développement et ses perspectives.

La Société estime que le degré de criticité net de ce risque est moyen, étant considéré que:

- Hopium a été créé en 2019 et évolue sur un marché en devenir laissant peu de visibilité sur l'aboutissement des projets de la Société,
- la Société est encore dans des phases de développement initiales, mais elle a passé les premières phases de son développement avec succès.

9.1.3 Risques liés à l'élaboration du second prototype de l'Hopium Māchina

La réussite du projet d'Hopium repose essentiellement sur sa capacité à mener à bien les phases d'élaboration du second prototype de l'Hopium Māchina, qui constituera la rampe de lancement de sa production dans le futur.

Depuis le début de l'année 2020 et jusqu'à juin 2021, la Société a élaboré son premier prototype en réalisant les phases préliminaires de validation des composants du véhicule ainsi que de sa technologie. A partir de cette étape, la Société doit intégrer dans un second prototype une logique de pré-industrialisation.

Ce prototype se fera en y associant les services de plusieurs fournisseurs de premier rang qui sont experts dans leurs domaines respectifs et leaders de leurs marchés. Au niveau interne, la Société s'est entourée d'une équipe d'experts en technologie hydrogène et de spécialistes de l'industrie automobile capables d'élaborer et de produire un second prototype qui devrait être présenté au cours du 4ème trimestre 2022.

Ces étapes à franchir étant étroitement interconnectées les unes avec les autres, tout retard dans leur atteinte pourrait compromettre la sortie du second prototype du véhicule d'Hopium et aurait un impact sur le calendrier des projets futurs de la Société, son activité, sa situation financière, ses résultats et ses perspectives de développement.

La Société estime que le degré de criticité net de ce risque est moyen, étant considéré que :

- la Société a réussi à présenter son premier prototype de l'Hopium Māchina dans un temps record ex nihilo, elle ne devrait pas rencontrer de problématiques dans la poursuite de son projet de développement ;
- néanmoins, Hopium développe une technologie innovante et ne peut assurer avec certitude la bonne réalisation et l'aboutissement de tous ses objectifs.

9.1.4 Risques liés à l'acceptation par le marché d'une nouvelle technologie

Le marché des voitures à hydrogène est un marché naissant qui n'est pas encore suffisamment implanté dans le paysage culturel automobile. Cette niche dans laquelle la Société veut se développer constitue pour le moment une simple opportunité qui n'a pas encore été testée de façon empirique. Cette nouvelle technologie peut ne pas être adoptée par le consommateur, d'autant plus que la technologie des voitures électriques est mieux comprise par le marché à ce jour.

La Société estime que l'Hopium Māchina, qu'elle veut concevoir, repose sur une technologie innovante lui conférant des performances en rupture avec la plupart des véhicules actuellement sur le marché.

La Société, dont les premières commercialisations ne débiteront pas avant 2025, ne peut cependant garantir que l'Hopium Māchina sera adoptée par le marché, ni que cette adoption ne requerra pas des délais sensiblement plus élevés que ceux anticipés à ce jour.

L'occurrence de ce risque impacterait de manière défavorable l'activité de la Société, son chiffre d'affaires, sa situation financière, ses résultats et ses perspectives de développement.

La Société estime que le degré de criticité net de ce risque est moyen, étant considéré

- que la technologie retenue de la pile à combustible est plus complexe à développer que les technologies existantes et notamment les batteries électriques. Cependant, dans l'hypothèse de la maîtrise de cette technologie par la Société, les performances surpasseront largement les voitures électriques à tous niveaux ;
- par ailleurs, après une prise de conscience sur les bénéfices de cette technologie sur l'année 2020, un virage significatif dans l'acceptation de l'hydrogène a été enclenché en 2021 notamment avec les prises de position des autorités publiques. Cette technologie possède les caractéristiques pour devenir la solution la plus optimisée pour répondre aux problématiques de la mobilité et de l'industrie.

9.1.5 Risques liés à la faiblesse actuelle du maillage de stations hydrogène

La technologie de la Société repose sur l'hydrogène, vecteur énergétique nécessaire au système de propulsion électrique-hydrogène de la voiture Hopium. Par conséquent, la réussite du projet d'Hopium dépend également en grande partie du déploiement des stations à hydrogène dans les zones où la voiture Hopium sera commercialisée.

Au 31 décembre 2021, dans la mesure où la technologie est nouvellement intégrée à l'industrie automobile, le maillage de stations hydrogène reste encore faible. En France, on compte actuellement moins de 100 stations. Les politiques incitatives des pouvoirs publics évoquées dans la section « marché et concurrence » vont néanmoins permettre petit à petit un étoffement du maillage de stations hydrogène. Une production accrue des véhicules utilitaires en France dès 2025 induira un déploiement préalable de stations à hydrogène.

La Société proposerait un véhicule avec une autonomie de plus de 1 000 km nécessitant un temps de recharge de seulement 3 minutes. Ces caractéristiques donnent une certaine flexibilité pour le conducteur qui n'aura pas besoin d'un réseau de stations hydrogène très dense pour alimenter son véhicule.

Néanmoins, si le développement du maillage de stations hydrogène devait se faire moins rapidement qu'envisagé par la Société, ou de façon moins dense dans les zones où Hopium envisage de commercialiser son véhicule, cela pourrait avoir un impact défavorable sur l'activité de la Société, son chiffre d'affaires, sa situation financière, ses résultats et ses perspectives de développement.

La Société estime que le degré de criticité net de ce risque est moyen, étant considéré que :

- bien que l'environnement soit favorable et les structures de financement (publiques ou privées) apparaissent en nombre, un délai de latence important entre les prises de décision de déploiement de l'infrastructure et leur réalisation pourrait ralentir de manière significative ce déploiement, notamment en raison de contraintes régionales ;
- Hopium envisage la possibilité de déployer son propre réseau de stations à hydrogène en parallèle du développement des infrastructures publiques.

9.1.6 Risques liés aux évolutions technologiques

La Société ambitionne de produire et de commercialiser des véhicules haut de gamme à hydrogène. La Société évoluerait dans des marchés, comme évoqué précédemment, qui seraient caractérisés par des évolutions technologiques en phase avec la transition énergétique. Par conséquent, des introductions fréquentes de nouveaux produits et/ou

standards, imposeraient à la Société de mener une veille technologique efficace et de disposer de l'expertise nécessaire à intégrer ces innovations à des conditions économiques viables.

Si la Société n'était pas en mesure de s'adapter aux évolutions technologiques en les intégrant à ses solutions, ces dernières risqueraient de perdre l'attractivité liée à leur niveau de performances actuelles et d'être dépassées technologiquement, voire obsolètes. En effet, si des innovations technologiques étaient proposées au marché par les concurrents de la Société, celles-ci pourraient affecter la compétitivité des produits de la Société.

Si la Société prenait du retard par rapport à ses concurrents, si elle ne parvenait pas à rester à la pointe des innovations technologiques, faute d'investissements suffisants ou adéquats, ou encore si elle commettait des erreurs de stratégie, ses produits et services pourraient devenir obsolètes et la Société pourrait ne plus être en mesure d'accroître sa clientèle, voire même de conserver celle existante.

Ce type de circonstances aurait un impact défavorable sur l'activité de la Société, son chiffre d'affaires, sa situation financière, ses résultats ou ses perspectives de développement.

La Société estime que le degré de criticité net de ce risque est élevé, étant considéré que l'environnement concurrentiel qui se structure est de nature à stimuler la recherche et les évolutions technologiques. Si Hopium n'affectait pas les moyens nécessaires à la recherche et au développement de son projet, les perspectives opérationnelles et commerciales de la Société pourraient s'en trouver impactée.

9.1.7 Risques liés à la dépendance au marché de la voiture/véhicule particulier

En se positionnant sur le marché de l'automobile, la Société sera assujettie aux conjonctures qui impactent ce secteur. Les facteurs structurels qui déterminent le niveau de la demande en automobiles sont principalement la démographie, le taux d'urbanisation et la croissance économique, mais aussi des éléments plus culturels comme les habitudes de consommation de chaque marché.

Au-delà de ces facteurs structurels, la situation économique influe conjoncturellement sur les marchés de l'automobile, et particulièrement en cas de crise économique et de forte instabilité financière mondiale. En effet, les paramètres économiques globaux déterminent la capacité des acteurs publics et privés à financer par un accès au crédit et réaliser les achats qui constituent le marché de l'automobile.

Des fluctuations significatives de certains de ces paramètres seront susceptibles d'avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière, les résultats, les perspectives de la Société ou le développement de la Société.

Néanmoins, l'environnement économique semble très favorable pour les années à venir avec l'annonce d'investissements massifs prévus pour déployer l'hydrogène à l'échelle mondiale dans l'industrie et la mobilité.

La Société estime que le degré de criticité net de ce risque est faible, étant considéré que les investissements dans le domaine de la mobilité hydrogène sont massifs et portés par des politiques publiques conséquentes. Par ailleurs, ce mouvement se constate en France, en Europe mais aussi dans le monde entier et notamment là où Hopium entend opérer ses premières commercialisations.

9.1.8 Risques liés à l'évolution de la réglementation environnementale

La Société exerce son activité dans un environnement fortement réglementé. En particulier, les émissions à effets de serre provoquées par la mobilité carbonée représentant un enjeu majeur pour les Etats, ces derniers ont mis en place un certain nombre de réglementations visant à réduire cet impact environnemental. La loi d'orientation des mobilités (LOM), texte

visant l'arrêt des ventes en France, d'ici 2040, de véhicules particuliers neufs utilisant des énergies fossiles en est le parfait exemple.

Parallèlement, les Etats instaurent des politiques incitatives qui encouragent l'achat de véhicules neufs à énergie décarbonée (électrique ou hydrogène). S'agissant des réglementations connues à ce jour et visant à limiter les émissions de CO₂, Hopium estime que l'impact de leur entrée en vigueur sera positif sur son activité, dans la mesure où la gamme des véhicules de la Société est décarbonée et s'inscrira ainsi pleinement dans le cadre des futures normes.

De manière plus générale, la Société ne peut garantir que des modifications rapides ou importantes de la législation et de la réglementation en vigueur n'interviendront pas à l'avenir. Ainsi, un renforcement de la réglementation ou de sa mise en œuvre pourrait entraîner de nouvelles conditions d'exercice de ses activités susceptibles d'augmenter ses charges d'exploitation (notamment par la mise en place de procédures et de contrôles supplémentaires), ou encore constituer un frein au développement des activités de la Société.

La Société ne peut exclure que de telles situations soient susceptibles d'avoir un effet défavorable significatif sur la Société, son activité, sa situation financière, ses résultats, ses perspectives ou son développement.

La Société estime que ce risque net faible, étant considéré que la Société se conforme et se conformera aux dispositions légales et réglementaires applicables à son activité, et que l'environnement réglementaire actuel, et ses évolutions annoncées, visant à limiter les émissions de CO₂, est favorable au développement de l'activité de la Société.

9.1.9 Risques liés à la réglementation des pays ciblés par la Société

Compte tenu de la volonté de la Société de se développer à l'international (États-Unis, Allemagne, France, Chine, Japon, Corée du Sud), Hopium va être soumise à un ensemble de lois et réglementations, qui évoluent rapidement. Ces réglementations concernent notamment la pratique générale des affaires, la concurrence, l'établissement des états financiers, la gouvernance d'entreprise, le contrôle interne, la fiscalité locale et internationale ou la législation sur les exportations de biens de hautes technologies.

Hopium a pour objectif d'appliquer les best-practices en ce qui concerne le respect des réglementations des pays dans lesquels elle veut intervenir.

Néanmoins, le non-respect, avéré ou suspecté, de ces réglementations pourrait conduire à un contrôle accru des différentes autorités concernées, et/ou des restrictions sur les activités d'Hopium. Certains de ces effets négatifs pourraient produire leurs effets, alors même qu'il serait finalement conclu que le non-respect de ces réglementations n'est pas avéré. Il se peut également que des réglementations nouvelles dans l'une des juridictions où Hopium aura à l'avenir des activités, viennent augmenter de manière significative le coût du respect de l'environnement réglementaire.

La Société estime que le degré de criticité net de ce risque est faible, étant considéré que :

- l'évolution de la réglementation internationale et nationale évolue en faveur de l'utilisation de la technologie que la Société va commercialiser,
- Hopium effectue une veille réglementaire régulière afin de suivre les évolutions qui s'opèrent en France et à l'étranger dans l'optique de pouvoir les anticiper dans la mise en place de sa stratégie ;

Hopium travaille avec des acteurs experts de l'homologation de véhicules à l'échelle mondiale et des acteurs qui sont au cœur de l'élaboration des futurs standards des véhicules à hydrogène.

9.2 Risques liés à l'organisation de la Société et aux collaborateurs clés

9.2.1 Risques liés à propriété intellectuelle

Grâce aux travaux de recherches menés par Olivier Lombard et ses équipes, la Société développe un savoir-faire innovant en systèmes de propulsion électrique-hydrogène.

Le succès de la Société dépend entre autres de sa capacité à obtenir, à conserver et à protéger ses brevets, marques, dessins et modèles ainsi que ses autres droits de propriété intellectuelle ou assimilés (tels que notamment son savoir-faire propriétaire). Par conséquent, il se pourrait que :

- la Société ne parvienne pas à développer des inventions protégeables ;
- la Société ne se voie pas accorder les brevets ou marques pour lesquels elle aurait déposé ou déposera des demandes ;
- la Société voie contestée la validité de ses brevets ou marques par des tiers ;
- la Société ne puisse bénéficier, grâce à ses brevets, d'une protection suffisamment large pour exclure des concurrents ;
- la Société ne puisse garantir que le champ de protection conféré par les brevets, les marques et les titres de propriété intellectuelle de la Société sera et restera suffisant pour la protéger face à la concurrence et aux brevets, marques et titres de propriété intellectuelle des tiers couvrant des dispositifs similaires ;
- la Société ne puisse garantir que des salariés de la Société ne revendiqueront pas des droits ou le paiement d'un complément de rémunération ou d'un juste prix en contrepartie des inventions à la création desquelles ils ont participé, étant précisé que les contrats de travail des salariés de la Société (notamment ceux de l'équipe de recherche et développement) prévoient des clauses protégeant les droits de propriété de la Société sur les inventions développées ;
- la Société constate que les brevets et autres droits de propriété intellectuelle qu'elle détient ou pour lesquels elle bénéficierait de licences, soient contestés par des tiers.

En outre, la Société ne peut être certaine que la confidentialité de ses technologies non brevetées, de son savoir-faire ou de ses secrets industriels, sera efficacement garantie par les protections mises en place, et qu'en cas de violation, des recours satisfaisants pourront être exercés.

De plus, les concurrents de la Société pourraient contrefaire ses brevets ou autres droits de propriété intellectuelle ou les contourner par des innovations dans la conception. Pour empêcher la contrefaçon, la Société pourrait engager des actions qui seraient onéreuses et mobiliseraient ses équipes. La Société pourrait ne pas être en mesure d'empêcher l'appropriation illicite de ses droits de propriété intellectuelle dont il est difficile de contrôler l'usage non autorisé.

La survenance de l'un de ces événements concernant les droits de propriété intellectuelle de la Société pourrait avoir un effet défavorable significatif sur la Société, son activité, sa situation financière, ses résultats, ses perspectives ou son développement.

Au 31 décembre 2021, la Société n'est impliquée dans aucun litige relatif à sa propriété intellectuelle.

La Société estime que le degré de criticité net de ce risque est moyen, étant considéré que la politique de protection de la propriété intellectuelle, mise en œuvre par la Société, prévoit notamment que :

- Les travaux réalisés par les salariés de la Société ainsi que les différents prestataires sont automatiquement ou contractuellement dévolus à la Société.

- Les innovations actuelles et futures font et feront l'objet de dépôts de brevets techniques ou électroniques lorsque nécessaire et dans les meilleurs délais.
- Les marques seront protégées au niveau européen dans un premier temps puis mondial dans un deuxième temps.

9.2.2 Risques liés au management et hommes-clés

La Société Hopium est avant tout incarnée par Olivier Lombard, son fondateur qui, en tant que porteur de ce projet, a pu étudier et tester la technologie des voitures de course à hydrogène en travaillant pendant plus de 6 ans avec GreenGT.

Le succès de la Société dépend, dans une large mesure, de la contribution et de l'expertise de ses principaux cadres et de certaines personnes hautement qualifiées dans les domaines de la recherche et du développement, de la pile à combustible et de la technologie Blockchain.

Dans le cadre du développement de ses activités au fur et à mesure de sa croissance, la Société aura besoin de nouveaux cadres et de personnel qualifié supplémentaire pour le développement de ses activités, ce qui pourrait entraîner un surcroît de besoins.

Le succès d'Hopium repose ainsi sur sa capacité à attirer, retenir et motiver un personnel qualifié. Plus particulièrement, le déploiement de l'organisation commerciale et la croissance du chiffre d'affaires d'Hopium pourraient être ralentis si la Société ne parvenait pas à recruter et/ ou à fidéliser les talents dont elle aura besoin dans le cadre de son développement.

La concurrence pour de tels salariés est intense et si Hopium venait à perdre sa capacité à engager et retenir les salariés et cadres clés présentant la diversité de talents et le haut niveau de compétences requis pour les différentes étapes de développement de son projet, ses activités pourraient en être affectés négativement.

La perte de leurs compétences pourrait altérer la capacité d'Hopium à atteindre ses objectifs et ainsi avoir un effet défavorable significatif sur son activité, ses résultats, sa situation financière et ses perspectives.

La Société estime que le degré de criticité net de ce risque est moyen, étant considéré que :

- le Président Directeur Général et certains des managers clés sont actionnaires et/ou administrateurs et donc motivés à rester dans la Société ;
- la Société réfléchit à la mise en place d'un système de rétention des hommes clés par l'intermédiaire d'instruments financiers donnant accès au capital ;
- l'impact négatif en cas d'impossibilité de recruter ou fidéliser ses collaborateurs serait limité.

9.3 Risques financiers

9.3.1 Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque qu'un émetteur ne soit pas en mesure de faire face à ses besoins monétaires grâce à ses ressources financières. Les ressources financières comprennent les ressources générées par les activités et celles mobilisables auprès de tiers.

Le risque de liquidité est caractérisé par l'existence d'un actif à plus long terme que le passif, et se traduit par l'incapacité de rembourser ses dettes à court terme en cas d'impossibilité de mobiliser son actif ou de recourir à de nouvelles lignes bancaires.

La Société estime être exposée au risque de liquidité compte tenu de sa structure financière générale, du niveau et de la structure de son actif circulant et du niveau très significatif d'investissements que la Société va devoir réaliser dans les prochains mois et ce pour plusieurs années, sans revenu en contrepartie, investissements qui seront financés par des levées de fonds auprès d'investisseurs.

Au 31 décembre 2021, la trésorerie de la Société s'élève à 4,92 M€ alors que les dettes financières à moins d'un an s'élèvent à 4,90 M€.

La Société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité au 31 décembre 2021 et elle considère être en mesure de respecter ses échéances à venir sur 12 mois.

9.3.2 Risques liés à des besoins de financement complémentaires

Dans la perspective du déploiement de son projet industriel, de son développement et de sa commercialisation, la Société va devoir faire face à des besoins de financements importants dans les prochaines années.

La Société a d'ores et déjà réalisé 3 levées de fonds par placement privé en 2021 pour un montant de 16,5 M€. Elle a par ailleurs initié une démarche auprès d'investisseurs institutionnels et privés ayant une envergure internationale pour lever près de 100 M€ qui permettra notamment de financer :

- la pré-industrialisation des premiers prototypes de l'Hopium Mâchina et les études industrielles nécessaires à l'avancée du projet ;
- la R&D nécessaire au développement de la pile à combustible et du groupe motopropulseur (design, fabrication, tests de validation) ;
- le recrutement d'ingénieurs, designers, mécaniciens...

La mise en place des différentes prochaines étapes préalables à la commercialisation de son véhicule nécessitera des investissements conséquents que la Société évalue à ce stade autour de 800 à 900 M€ à horizon 2025 (et ce en incluant la construction de l'usine de fabrication des véhicules Hopium Mâchina).

Les investissements qui seront à réaliser, sur la période 2022 – 2025, porteront sur le financement des CAPEX et des dépenses opérationnelles.

Ces montants permettraient, notamment, de financer le développement de l'Hopium Mâchina, de l'usine, la finalisation de la pile à combustible, les logiciels nécessaires ainsi que le déploiement du réseau de stations à hydrogène en propre.

La capacité de la Société à lever des fonds supplémentaires dépendra des conditions financières, économiques et conjoncturelles, ainsi que d'autres facteurs, sur lesquels elle n'exerce aucun contrôle ou un contrôle limité. De plus, la Société ne peut garantir que les fonds supplémentaires nécessaires au développement de son projet seront mis à sa disposition lorsqu'elle en aura besoin et, le cas échéant, que lesdits fonds seront disponibles à des conditions acceptables.

Par ailleurs, dans la mesure où la Société lèverait les capitaux par émission d'actions nouvelles ou d'autres instruments financiers pouvant donner accès à terme au capital de la Société, ses actionnaires pourraient être dilués de manière très significative.

Si les fonds nécessaires n'étaient pas disponibles, la Société pourrait notamment devoir limiter ou reporter le déploiement de son projet, ce qui serait de nature à avoir un effet défavorable plus ou moins significatif sur la Société, son activité, sa situation financière, ses résultats et ses perspectives de développement.

La Société estime que le degré de criticité net de ce risque est élevé, étant considéré le montant très important des besoins de financements complémentaires qu'elle a d'ores et

déjà identifiés et que la Société n'envisage pas d'atteindre la rentabilité avant plusieurs années du fait de son business model.

9.3.3 Risques liés aux pertes futures

La Société présente au 31 décembre 2021 des pertes nettes de 8.033 K€. Le projet de la Société nécessite des investissements initiaux très significatifs notamment dans les programmes de recherche et développement. De nouvelles pertes d'exploitation substantielles sont prévues pour les années à venir au fur et à mesure que l'activité de la Société se poursuivra. La Société n'a aujourd'hui aucun revenu et ne prévoit pas d'en réaliser avant plusieurs années.

La Société ne peut garantir qu'elle générera des revenus provenant de la vente de son véhicule et que ces ventes permettront d'atteindre la rentabilité.

La Société estime que le degré de criticité net de ce risque est élevé, étant considéré que la conception d'un véhicule automobile requiert des investissements R&D sur plusieurs années avant sa commercialisation.

10. ACTIONNARIAT DES SALARIES ET ACTIONS GRATUITES

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du Code de commerce, nous vous indiquons ci-après l'état de la participation des salariés au capital social au dernier jour de l'exercice écoulé.

Au cours de l'exercice 2021, le Conseil d'administration a fait usage de la délégation de compétence qui lui a été conférée par l'Assemblée Générale Extraordinaire Mixte en date du 15 décembre 2020 aux termes de la 4^{ème} résolution pour mettre en place des plans d'actions gratuites au profit des salariés. Dans ce cadre, la Société a attribué 366.743 actions gratuites à des salariés, ce qui représente 2,87 % du capital social.

Il est rappelé qu'aux termes de la 12^{ème} résolution à caractère extraordinaire de l'Assemblée Générale, il a été consenti une délégation de compétence en vue d'augmenter le capital social en faveur des salariés adhérents d'un PEE. Cette délégation de compétence n'a pas été mise en œuvre.

La Société certifie qu'aucun salarié ne détient d'actions de la Société au titre d'un plan d'épargne entreprise (PEE) ou de fonds commun de placement entreprise (FCPE).

Au regard des exigences de l'article L. 225-102 du Code de commerce, au 31 décembre 2021, hors le plan d'attribution gratuite d'actions en cours d'acquisition, il n'y a pas de participation des salariés au capital de la Société dans le cadre de dispositifs d'épargne salariale de type PEE ou FCPE ni d'un quelconque autre dispositif d'intéressement du personnel. A notre connaissance, il n'y a pas de détention d'actions nominatives par des salariés de la Société.

11. OPERATIONS SUR TITRES DES PERSONNES MENTIONNEES A L'ARTICLE L.621-18-2 DU CODE MONETAIRE ET FINANCIER REALISEES AU COURS DU DERNIER EXERCICE

Au cours de l'exercice, certaines des personnes visées à l'article L. 621-18-2 du Code monétaire et financier ont réalisé des opérations sur les titres de la Société ; ces opérations sont présentées dans le tableau ci-dessous :

Personnes	Date de transaction	Marché	Nature	Titres	Prix (en euros)	Volume
Olivier Lombard	23/12/2021	Euronext Acces	Sous-critption	Actions	23	11.971
Olivier Lombard	24/08/2021	Euronext Acces	Sous-critption	Actions	22	3.636
Olivier Lombard	04/02/2021	Euronext Acces	Sous-critption	Actions	8,55	41.633
Rachid Bakhtaoui	24/08/2021	Euronext Acces	Sous-critption	Actions	22	15.648
Rachid Bakhtaoui	04/02/2021	Euronext Acces	Sous-critption	Actions	8,55	23.392
HL Finances SAS dont Hervé Lenghart est Président	24/08/2021	Euronext Acces	Sous-critption	Actions	22	1.364
Pascal Chevalier	04/02/2021	Euronext Acces	Sous-critption	Actions	8,55	35.088
Network Asia Venture dont Pascal Chevalier est Président	04/02/2021	Euronext Acces	Sous-critption	Actions	8,55	46.784

12. TABLEAU DES RESULTATS

Au présent rapport, est joint, conformément aux dispositions de l'article R. 225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de notre Société au cours de chacun des exercices clos depuis sa constitution.

Annexe aux articles R. 225-81, R. 225-83 et R. 225-102	Exercice clos	
	31/12/2021	31/12/2020 (1er exercice)
Situation financière en fin d'exercice :		
a) Capital social.	127 954	117 000
b) Nombre d'actions émises.	12 795 351	11 700 000
c) Nombre d'obligations convertibles en actions.	0	0
II. – Résultat global des opérations effectives :		
a) Chiffre d'affaires hors taxe.	0	0
b) Bénéfices avant impôt, amortissements et provisions.	-8 542 051	-786 966
c) Impôts sur les bénéfices. (créance CIR)	576 850	0
d) Bénéfices après impôts, amortissements et provisions.	-8 033 161	-792 425
e) Montant des bénéfices distribués (1).	0	0
III. – Résultat des opérations réduit à une seule action (2) :		
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements et provisions.	-0,67	-0,07
b) Bénéfice après impôt, amortissements et provisions.	-0,63	-0,07
c) Dividende versé à chaque action (1).	0	0
IV. – Personnel :		
a) Nombre de salariés.	54	7
b) Montant de la masse salariale.	2 794 444	87 579
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres, etc.).	1 224 973	38 199
(1) Pour l'exercice dont les comptes seront soumis à l'assemblée générale des actionnaires, indiquer le montant des bénéfices dont la distribution est proposée par le conseil d'administration, le directoire ou les gérants.		
(2) Si le nombre des actions a varié au cours de la période de référence, il y a lieu d'adapter les résultats indiqués et de rappeler les opérations ayant modifié le montant du capital.		

13. CONSEQUENCES SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE

13.1 Engagement pris par la Société en matière d'égalité professionnelle entre hommes et femmes

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-37-1 du Code de Commerce, le Conseil d'Administration sera amené à délibérer au cours du prochain exercice sur la politique de la Société en matière d'égalité professionnelle entre hommes et femmes, sur la base des indicateurs relatifs à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes mentionnés au premier alinéa de l'article L. 2312-18 du code du travail et à l'article L. 1142-8 du même code.

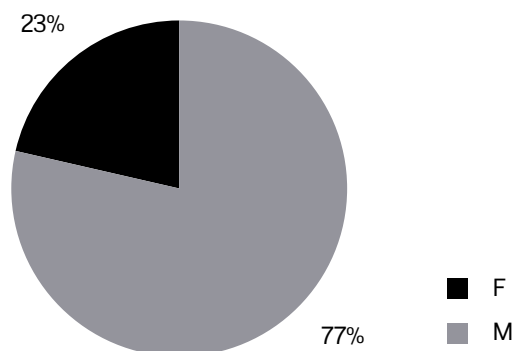
L'emploi

Au 31 décembre 2021, l'effectif de la Société dont l'activité se déploie en France (54), en Allemagne (12) et aux Etats unis, est de 62 salariés dont un 1 stagiaire et 2 apprentis.

Au cours de l'année 2021, un salarié sous contrat à durée indéterminée est sorti des effectifs.

Les effectifs au 31 décembre 2021 se décomposent comme suit :

PROPORTIONS FEMMES/HOMMES



20 % des femmes (30 % par rapport au nombre de femmes) occupent des fonctions managériales avec une moyenne d'âge de 37 ans, la moyenne d'âge hommes-femmes étant de 38,6 ans.

La Société étant particulièrement attachée à l'égalité de traitement entre hommes et femmes, elle poursuit une politique égalitaire qui se traduit par la diversité des parcours, d'opinions et d'expériences. La diversité et l'inclusion sont des facteurs clés de créativité et d'innovation et jouent un rôle important dans la réussite de nos projets. Nous nous engageons à construire un environnement qui respecte, valorise, célèbre et s'enrichit des différences de chaque individu.

Dans le cadre de nos recrutements et de la promotion interne, nous évaluons les candidats qualifiés sans distinction d'origine ethnique, de couleur, de religion, de sexe, d'orientation sexuelle, d'identité de genre, de nationalité ou de handicap et nous interdisons toutes sortes de discriminations.

L'organisation du travail

Compte tenu de sa taille, la Société n'avait pas de CSE au cours de l'exercice précédent ni de représentants du personnel.

Un accord relatif à la durée et à l'aménagement du temps de travail a été signé en juillet 2021 à l'unanimité (23 salariés).

Les équipes sont encouragées à aménager librement leur temps de travail entre le bureau et le domicile, dans un esprit de confiance et de partage.

La majorité des salariés sont sous un contrat de 218 jours, à l'exception de 5 personnes qui sont soumis à un horaire à temps complet de 37 heures.

Le système de rémunération et son évolution

Le montant 2021 de la masse salariale brute sociale de la Société représente un montant total de 4.019.417 €.

Le système de rémunération de la Société se décompose de la manière suivante :

- Salaire de base et prime conventionnelle ou contractuelle ;
- Prévoyance complémentaire ;
- Participation aux frais de restauration et de transport.

La formation

La Société met tout en œuvre pour favoriser l'évolution professionnelle et garantir l'acquisition de compétences nouvelles, dans un environnement de travail flexible et international.

L'ensemble des salariés sont invités à se former annuellement afin de garantir l'accès et l'anticipation des mesures sur les plans environnementaux, sociaux, techniques et juridiques.

Plus des 75 % des salariés ont participé au moins à une formation pendant l'année 2021.

Compte tenu de notre activité, 100 % des salariés intervenant dans des zones aux atmosphères explosives, ont suivi la formation et ont reçu l'habilitation ATEX.

13.2 Mesures spéciales concernant les activités classées

A ce stade de son développement, la Société n'exploite pas d'installation classée susceptible de créer des risques très importants pour la santé et la sécurité des populations voisines et pour l'environnement.

14. RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Conformément aux dispositions des articles L. 225-37 alinéa 6 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le gouvernement d'entreprise lequel est inclus dans le présent rapport de gestion par application des dispositions de l'article L. 225-37 alinéa 6 du Code de commerce.

14.1 Gouvernance d'entreprise

14.1.1 Organisation de la gouvernance

A l'issue de son assemblée générale du 15 décembre 2020, la Société a pris la forme d'une société anonyme à Conseil d'administration.

14.1.2 Référence à un code de gouvernement d'entreprise

La Société respecte les exigences de gouvernance d'entreprise requises par la loi et n'a, à ce jour, pas mis en place de règles en complément de ces exigences légales.

Une réflexion du Conseil d'administration est en cours concernant la pertinence du contenu des recommandations du Code de Gouvernance Middlednext au regard de la taille et des moyens actuels de la Société et concernant les modalités nécessaires à la mise en œuvre d'une application volontaire de tout ou partie de ces recommandations.

14.1.3 Organe choisi pour exercer la direction générale

En application de l'article L. 225-37-4 alinéa 4 du Code de commerce nous vous précisons que votre Conseil d'administration a fait le choix du cumul des fonctions de Président du Conseil d'administration et de Directeur Général.

En conséquence, la Société est représentée à l'égard des tiers par Monsieur Olivier LOMBARD, son Président-Directeur-Général.

14.1.4 Composition du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration est, à ce jour, composé de trois membres. La durée du mandat de chaque administrateur est de trois années.

Les principales qualités attendues d'un administrateur sont l'expérience de l'entreprise, l'engagement personnel dans les travaux du Conseil, la compréhension du monde économique et financier, la capacité de travailler en commun dans le respect mutuel des opinions, le courage d'affirmer une position éventuellement minoritaire, le sens des responsabilités à l'égard des actionnaires et des autres parties prenantes, l'intégrité.

14.1.5 Changements intervenus dans la composition du Conseil d'administration au cours de l'exercice

Au cours de l'exercice, deux nouveaux administrateurs, Messieurs Hervé Lenglard et Sylvain Laurent, ont été nommés en remplacement respectivement de Messieurs Rachid Bakhtaoui et Pascal Chevalier, appelés à d'autres fonctions.

14.1.6 Mandataires sociaux : mandats et fonctions exercées au cours de l'exercice 2021

Vous trouverez ci-dessous les noms des administrateurs en fonction, les dates de prise d'effet et d'expiration de leurs mandats, les fonctions exercées par eux dans la Société ainsi que les fonctions et mandats exercés dans d'autres Sociétés au cours de l'exercice 2021 :

Membres du Conseil d'Administration	Fonction	Date de 1ère nomination	Date d'échéance du mandat	Fonctions principales exercées en dehors de la Société	Autres mandats et fonctions exercés dans toute société au cours de l'exercice 2021
Olivier LOMBARD	Président Directeur Général	15/12/2020	Assemblée Générale Ordinaire Annuelle statuant sur les comptes au 31/12/2023	Néant	Membre et Vice-Président du Conseil de surveillance Bal du Moulin Rouge Président de Tera SAS
					Mandats exercés à titre personnel : Gérant d'Ekova Mandats exercés en qualité de représentant permanent :
Hervé LENGLART*	Administrateur	10/06/2021	Assemblée Générale Ordinaire Annuelle statuant sur les comptes au 31/12/2023	Président de HL Finances Directeur Général de Château SAS	Directeur Général de Netmedia group Mandats exercés par Netmedia Group (M. Lenglard agissant en qualité de représentant permanent de HL Finances) : Editialis Editialis Media We factory Ekopo

Digital Business News
ComNect

Sylvain LAURENT**	Administra- teur	29/12/2021	Assemblée Générale Ordinaire Annuelle statuant sur les comptes au 31/12/2023	Executive Vice President – Chairman 3DS Infrastructur e & City Board chez Dassault Systèmes	Président de Onlyfuture SAS
Rachid BAKHTAOUI	Administra- teur	15/12/2020	Démission le 29/12/2021	Gérant de R&B Corp	Néant
Pascal CHEVALIER	Administra- teur	15/12/2020	Démission le 22/06/2021	Président Directeur Général de Reworld Media	Liste des mandats en Annexe 2

* Monsieur Hervé Lengart a été coopté par le Conseil d'administration en date du 22 juin 2021 en remplacement de Monsieur Pascal Chevalier appelé à exercer d'autres fonctions. La ratification de sa nomination a été approuvée par l'assemblée générale mixte en date du 10 janvier 2022.

** Monsieur Sylvain Laurent a été coopté par le Conseil d'administration en date du 29 décembre 2021 en remplacement de M. Rachid Bakhtaoui appelé à exercer d'autres fonctions. La ratification de sa nomination a été approuvée par l'assemblée générale mixte en date du 28 février 2022.

Les administrateurs ont pour adresse professionnelle le siège social.

Aucun mandat d'administrateur ne vient à expiration à l'issue de la prochaine assemblée.

14.1.7 Déclarations concernant les mandataires sociaux

A la connaissance de la Société, aucun des membres du Conseil d'administration de la Société et de la Direction Générale n'a, au cours des cinq dernières années, fait l'objet de ou a été associé à :

- une condamnation pour fraude prononcée au cours des cinq dernières années ;
- une faillite, mise sous séquestre ou liquidation en tant que membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance ;
- une incrimination et/ou sanction publique officielle prononcée par une autorité statutaire ou réglementaire (y compris des organismes professionnels) ;
- n'a été empêché par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'un émetteur ni empêché d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur.

14.1.8 Conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil

a) Conditions de préparation des travaux du Conseil d'administration

Le Président :

- arrête les documents préparés par les services internes à l'entreprise ;
- organise et dirige les travaux du Conseil d'administration ;
- s'assure que les administrateurs sont en mesure de remplir leur mission et veille notamment à ce qu'ils disposent des informations et documents nécessaires à l'accomplissement de leur mission.

Le Conseil d'administration n'est pas assisté de comités.

b) Conditions d'organisation des travaux du Conseil

Organisation :

Le Conseil d'administration se réunit au moins quatre fois par an et plus si l'intérêt de la Société l'exige, sur la convocation de son Président

Aux rendez-vous obligatoires du Conseil (arrêté des comptes annuels et semestriels) s'ajoutent les séances dont la tenue est justifiée par la marche des affaires.

Les réunions du Conseil et la participation aux séances :

Le Conseil d'administration est convoqué par le Président par tout moyen.

Les Commissaires aux Comptes sont convoqués à toutes les séances du Conseil d'administration qui examinent ou arrêtent les comptes annuels.

Les séances du Conseil d'administration ont été présidées par le Président du Conseil.

Les comptes-rendus de séance :

Le procès-verbal de chaque réunion est établi par le Président ou le Secrétaire du Conseil nommé à chaque réunion, puis dans ce cas arrêté par le Président, qui le soumet à l'approbation du Conseil suivant. Il est retranscrit dans le registre des procès-verbaux après signature du Président et d'un administrateur.

L'information du Conseil :

A l'occasion des séances du Conseil, les administrateurs reçoivent tous les documents et informations nécessaires à l'accomplissement de leur mission.

Hors séances du Conseil, les administrateurs reçoivent régulièrement toutes les informations importantes concernant la Société.

14.1.9 Rôle du conseil d'administration

Le Conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la Société ; il les exerce dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux expressément attribués par la loi aux Assemblées d'actionnaires.

Le Conseil d'administration détermine les orientations de l'activité de la Société et veille à leur mise en œuvre, conformément à son intérêt social, en prenant en considération les enjeux sociaux et environnementaux de son activité.

Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux Assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social, il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la Société et règle par ses délibérations les affaires qui le concernent. Il procède, en outre, aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns.

Conformément à la loi et aux statuts de la Société, relèvent notamment de sa seule compétence les pouvoirs suivants :

- Convocation des assemblées générales et fixation de leur ordre du jour ;
- Etablissement annuel de l'inventaire, du compte d'exploitation générale, du compte de pertes et profits et du bilan ainsi que du rapport à l'Assemblée des actionnaires ;
- Nomination, révocation et fixation des pouvoirs du Président-Directeur Général et, éventuellement, du Directeur Général, des Directeurs Généraux Délégués et de l'Administrateur délégué dans les fonctions de Président ;
- Autorisation des conventions réglementées ;
- Transfert du siège social sous réserve d'une ratification de l'assemblée générale ;
- Octroi des cautions, avals et garanties donnés par la Société.

Le Conseil d'administration peut, dans la limite d'un montant total qu'il fixe, autoriser le Président ou le Directeur Général à donner des cautions, avals ou garanties au nom de la Société. Cette autorisation, d'une durée qui ne peut excéder un an, peut également fixer, par engagement, un montant au-delà duquel la caution, l'aval ou la garantie de la Société ne peut être donné.

Le Conseil peut décider la création de Comités chargés d'étudier les questions que lui-même ou son Président soumet pour avis à leur examen. Il fixe la composition et les attributions des Comités qui exercent leur activité sous sa responsabilité.

Le Conseil d'administration n'est pas assisté de comités.

14.1.10 Restrictions apportées aux pouvoirs du Directeur Général

Comme indiqué précédemment, la Direction Générale de la Société est assumée par Monsieur Olivier LOMBARD, nommé Président du Conseil et Directeur Général par le Conseil d'Administration. En dehors des limitations légales et réglementaires, le Conseil d'Administration n'a apporté aucune limite aux pouvoirs du Président Directeur Général. De même il n'existe aucune limitation statutaire à ses pouvoirs en dehors de celles visées ci-dessus, reprises à l'Article 22 des statuts de la Société.

14.1.11 Conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-37-4-2° du Code de commerce, nous vous précisons ci-après les conventions intervenues, directement ou par personne interposée entre, d'une part, l'un des mandataires ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 % d'une Société, d'autre part, une autre société dont la première possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital, à l'exception des conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales :

- **Conventions règlementées conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021**

Avec Monsieur Rachid BAKHTAOUI, administrateur du 15 décembre 2020 au 29 décembre 2021 et actionnaire détenant plus de 10 % du capital social de la Société

Avance en compte courant

Nature, objet et modalités

La Société a conclu, en date du 12 juillet 2021, une convention d'avance en compte courant pour une durée indéterminée avec Monsieur Rachid BAKHTAOUI, administrateur et actionnaire détenant plus de 10 % des actions de la Société.

Montant total : 741.000 euros

Rémunération : Non productif d'intérêts

L'ensemble des avances en compte courant réalisées conformément à cette convention a été intégralement remboursé au 31 décembre 2021.

Motifs justifiant l'intérêt de cette convention pour la Société

Cette convention avait pour objet de donner des moyens financiers supplémentaires à la Société afin de lui permettre de financer ses besoins momentanés de trésorerie et de renforcer ses fonds propres.

Avec Monsieur Olivier Lombard, Président-Directeur Général depuis le 15 décembre 2020 et actionnaire détenant plus de 10 % du capital social de la Société

Avance en compte courant

Nature, objet et modalités

La Société a conclu, en date du 18 janvier 2021, une convention d'avance en compte courant pour une durée indéterminée avec Monsieur Olivier LOMBARD, Président-Directeur Général et actionnaire détenant plus de 10 % des actions de la Société.

Montant total : 905.000 euros

Rémunération : Non productif d'intérêts

L'ensemble des avances en compte courant réalisées conformément à cette convention a été remboursé à hauteur d'un montant de 820.333 euros au 31 décembre 2021. En conséquence, le compte courant de Monsieur Olivier Lombard vis-à-vis de la Société s'élève à la date du présent rapport à 84.667 euros.

Motifs justifiant l'intérêt de cette convention pour la Société

Cette convention avait pour objet de donner des moyens financiers supplémentaires à la Société afin de lui permettre de financer ses besoins momentanés de trésorerie et de renforcer ses fonds propres.

La procédure d'autorisation préalable par le Conseil d'administration des conventions susvisées n'a pas été suivie par omission. Par conséquent, ces conventions seront soumises à la ratification des actionnaires lors de la prochaine assemblée générale d'approbation des comptes.

▪ **Conventions règlementées conclues au cours des exercices précédents**

Il n'existe aucune convention règlementée conclue au cours des exercices précédents dont l'exécution s'est poursuivie sur l'exercice 2021.

Il est précisé que la Société avait conclu au cours de l'exercice 2020 une convention de prestations de services avec la société RB & Corp, société dont Monsieur Rachid BAKH-TAOUI est Gérant (administrateur du 15 décembre 2020 au 29 décembre 2021 et actionnaire détenant plus de 10 % du capital social de la Société) portant sur diverses prestations de conseil et de mise en relation avec des investisseurs internationaux. Cette convention n'a toutefois pas été reconduite sur l'exercice 2021.

Votre Commissaire aux Comptes a été informé de ces conventions qu'il relate dans son rapport spécial.

14.1.12 Rémunération et avantages en nature des mandataires sociaux

Les mandataires sociaux n'ont perçu aucune rémunération ni avantages de toute nature versés au cours de l'exercice écoulé de la part de la Société ni de sociétés contrôlées au sens de l'article L. 233-16 du Code de commerce par la Société dans laquelle le mandat est exercé.

Depuis sa constitution, les mandataires sociaux et administrateurs ne perçoivent aucune rémunération de la part de la Société au titre de leur mandat.

Les administrateurs ne reçoivent pas de jetons de présence au titre de leur mandat d'administrateur de la Société.

La Société n'a pas provisionné de sommes aux fins de versement de pensions, retraites et autres avantages au profit de ses mandataires sociaux. Elle n'a pas non plus versé de primes d'arrivée ou de départ à ces personnes.

Les mandataires sociaux ne bénéficient pas d'un régime de retraite supplémentaire, ni d'indemnités susceptibles de leur être dues à raison, de la cessation de leur mandat ou du changement de leurs fonctions.

14.1.13 Stock-options et actions gratuites attribuées aux mandataires sociaux

Il n'a été attribué aucune stock-option ou actions gratuites aux mandataires sociaux de la Société au titre de l'exercice écoulé.

14.2 Actionnariat

14.2.1 Répartition du capital et des droits de vote

Au 31 décembre 2021, le capital social était fixé à la somme de 127.953,51 euros, divisé en 12.795.351 actions de 0,01 € de valeur nominale chacune, entièrement libérées, toutes de même catégorie.

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-13 du Code de commerce et compte tenu des informations reçues en application des articles L. 233-7 et L. 233-12 dudit Code, nous vous indiquons ci-après l'identité des actionnaires possédant plus du vingtième, du dixième, des trois-vingtièmes, du cinquième, du quart, du tiers, de la moitié, des deux tiers, des dix-huit vingtièmes ou des dix-neuf vingtièmes du capital social ou des droits de vote au 31 décembre 2021.

Au 31 décembre 2021, les actionnaires détenant individuellement plus de 5 % des actions de la Société étaient les suivants : Olivier Lombard (49,12%), Rachid Bakhtaoui (16,42%) et CPI, société détenue par Monsieur Pascal Chevalier (13,72%), Monsieur Pascal Chevalier (1,56%) soit une participation consolidée de 16,41 %.

A la connaissance de la Société, il n'existe pas d'autres actionnaires détenant directement, indirectement ou de concert, 5% ou plus du capital ou des droits de vote.

Le tableau ci-après présente la répartition du capital et des droits de vote de la Société 31 décembre 2021 :

Au 31 décembre 2021	Situation en capital		Situation en droits de vote théoriques et exerçables	
Actionnaires	Nombre de titres	% de détention	Nombre de droits de vote	% de droits de vote
Olivier Lombard	6 285 607	49,12%	6 285 607	49,12%
Rachid Bakthaoui	2 100 465	16,42%	2 100 465	16,42%
CPI*	1 755 590	13,72%	1 755 590	13,72%
Pascal Chevalier	200 000	1,56%	200 000	1,56%
Flottant	2 453 689	19,18%	2 453 689	19,18%
TOTAL	12 795 351	100,00%	12 795 351	100,00%

* CPI est une société par actions simplifiée, exerçant des activités de holding, elle est détenue par Monsieur Pascal Chevalier

Concernant les droits de vote, l'assemblée générale des actionnaires de la Société en date du 15 décembre 2020 a décidé d'instaurer un droit de vote double attaché à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative, depuis quatre ans au moins, au nom du même actionnaire.

14.2.2 Contrôle de la Société

La Société est contrôlée par Monsieur Olivier LOMBARD, le Président-Directeur Général et premier actionnaire de la Société.

La Société est gérée conformément à l'intérêt de l'ensemble des actionnaires.

14.2.3 Variation du capital

Au cours de l'exercice, trois augmentations de capital en numéraire ont eu lieu.

Date de l'opération	Augmentation	Nombre d'actions créées ou annulées	Valeur nominale	Montant opération	Montant de la prime d'émission	Nouveau capital social	Nombre d'actions après augmentation	Prix de souscription
26-févr.-21	Augmentation de capital en numéraire	584 795	0,01 €	4 999 997,25 €	4 994 149,30 €	122 847,95 €	12 284 795	8,55 €
31-août-21	Augmentation de capital en numéraire	272 728	0,01 €	6 000 016,00 €	5 997 288,72 €	125 575,23 €	12 557 523	22,00 €
23-déc.-21	Augmentation de capital en numéraire	237 828	0,01 €	5 470 044,00 €	5 467 665,72 €	127 953,51 €	12 795 351	23,00 €

Ces augmentations de capital ont eu une incidence sur le pourcentage de détention des actionnaires historiques, qui se reflète dans le tableau ci-dessous :

	% détention (Titres)		Variation	Evolution de la dilution (%)		
	31/12/2020	31/12/2021	Dilution	AC 02/21	AC 08/21	AC 12/21
Olivier Lombard	55,13%	49,12%	-6,01%	-2,29%	-3,05%	-0,67%
Historiques	37,60%	31,70%	-5,90%	-1,31%	-2,03%	-2,56%
Flottants & Autres	7,27%	19,18%	11,91%	3,59%	5,09%	3,23%
	100,00%	100,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%

14.2.4 Franchissement de seuils légaux déclarés

A la connaissance de la Société, aucun franchissement d'un seuil légal n'a été franchi au cours de l'exercice.

14.2.5 Pacte d'actionnaires et action de concert

A la connaissance de la Société, il n'existe aucun pacte, accord ou convention entre actionnaires au jour de l'établissement du présent rapport.

14.2.6 Changement de contrôle

Il n'existe, à la connaissance de la Société, aucun accord en vigueur dont la mise en œuvre pourrait, à une date ultérieure, entraîner un changement de contrôle de la Société.

Il n'existe ni dans les statuts de la Société, ni autrement, de dispositions pouvant avoir pour effet de retarder, différer ou d'empêcher un changement de contrôle.

14.2.7 Autres éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique

Structure du capital de la Société

Le capital de la Société est uniquement composé d'actions ordinaires jouissant toutes des mêmes droits. Il n'existe pas d'actions de préférence. La structure du capital est détaillée au paragraphe 13.4.1 du présent rapport.

Restrictions à l'exercice des droits de vote et aux transferts d'actions résultat des statuts ou de conventions portées à la connaissance de la Société

Les statuts de la Société ne contiennent aucune clause restreignant l'exercice des droits de vote et/ou le transfert d'actions et aucune convention comportant de telle clause n'a été portée à la connaissance de la Société.

Liste des détenteurs de tout titre comportant des droits de contrôle spéciaux et description de ceux-ci

Néant

14.2.8 Evolution du cours de bourse



31/01/2022	28,5	28,9	28	28,48	7874	233	224339	28,4911
28/01/2022	27,645	28,35	25	27,74	11007	282	298841	27,15
27/01/2022	28,435	28,5	27,55	28	4771	174	133702	28,0238
26/01/2022	28,85	28,945	27,505	28	12278	358	347557	28,3073
25/01/2022	29,5	31	28,7	28,7	31282	554	927754	29,6578
24/01/2022	31,2	33	29	29	69573	1402	2183934	31,3905
21/01/2022	31,39	31,39	28,71	29,485	10913	315	326930	29,9578
20/01/2022	30	36	28,7	29,995	15451	510	478070	30,9411
19/01/2022	28	28	28	28	2088	64	58464	28
18/01/2022	28,42	28,42	28,4	28,4	6158	96	174982	28,4154
17/01/2022	26,58	27,22	26,58	27,22	1050	47	28107	26,7683
14/01/2022	26,75	26,75	26,6	26,6	1161	47	30993	26,6952
13/01/2022	26,95	26,95	26,75	26,75	736	38	19749	26,8326
12/01/2022	27,57	27,57	26,635	26,635	1235	52	33447	27,0825
11/01/2022	27,9	27,9	27,575	27,575	875	37	24245	27,7091
10/01/2022	28,49	28,49	26,85	26,85	3828	86	106257	27,7578
07/01/2022	27,845	27,845	27,19	27,19	1783	94	49104	27,5401
06/01/2022	27	27	27	27	1248	58	33696	27
05/01/2022	28	28	26,11	26,11	4262	122	115218	27,0337
04/01/2022	28	28	28	28	4161	105	116508	28
03/01/2022	26,1	26,15	26,1	26,15	2357	74	61551	26,1143

14.2.9 Tableau récapitulatif des délégations de compétence et de pouvoirs

Vous trouverez ci-après, conformément aux dispositions de l'article L. 225-37-4, alinéa 3, du Code de commerce, un tableau récapitulatif des délégations de compétence et de pouvoirs accordées par l'Assemblée Générale au Conseil d'administration en matière d'augmentation de capital par application des dispositions des articles L. 225-129-1 et L. 225-129-2 dudit Code.

N° de la résolution	Délégations données au Conseil d'Administration par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 15/12/2020	Montant nominal maximum autorisé	Montant utilisé (en millions)	Durée de la délégation
3	Délégation de compétence à consentir au conseil d'administration, à l'effet de consentir des options de souscription d'actions avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, ou des options d'achat d'actions à des salariés et/ou dirigeants mandataires sociaux de la Société et des entités liées	10% du capital	N/A	38 mois
4	Délégation de compétence à consentir au conseil d'administration à l'effet de procéder à l'attribution gratuite d'actions à émettre, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, ou d'actions existantes, au profit des salariés et/ou des dirigeants mandataires sociaux de la Société et des entités liées	10% du capital	366.743 actions	38 mois
5	Délégation de compétence à consentir au conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital social par incorporation de réserves ou de primes	3.000.000 €	N/A	26 mois
6	Délégation de compétence à consentir au conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions ordinaires, et/ou des titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance, et/ou des valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre de la Société et/ou d'une de ses filiales, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires.	3.000.000 €	N/A	26 mois
7	Délégation de compétence à consentir au conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions ordinaires, et/ou des titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance, et/ou des valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre de la Société et/ou d'une de ses filiales, à un prix fixé selon les dispositions légales et réglementaires en vigueur au jour de l'émission, avec suppression du	3.000.000 €	N/A	26 mois

droit préférentiel de souscription des actionnaires, dans le cadre d'une offre au public.

8	Délégation de compétence à consentir au conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions ordinaires, et/ou des titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance, et/ou des valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre de la Société et/ou d'une de ses filiales, à un prix fixé selon les dispositions légales et réglementaires en vigueur au jour de l'émission avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, au profit d'investisseurs qualifiés ou d'un cercle restreint d'investisseurs.	3.000.000 € de capital limité à 20% du capital 3.000.000 € de créances	16,5	26 mois
9	Délégation de compétence à consentir au conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions ordinaires et/ou des titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance, et/ou des valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre de la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, réservée au profit de certaines catégories de personnes, à un prix fixé selon les dispositions légales et réglementaires en vigueur au jour de l'émission.	3.000.000 € de capital 3.000.000 € de créances		18 mois
10	Délégation de compétence à consentir au conseil d'administration, à l'effet d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital avec maintien ou avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires dans le		N/A	26 mois

cadre d'options de surallocation en
vertu des 6^{ème} à 9^{ème} résolutions

11	Délégation de compétence à consentir au conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions ordinaires et/ou valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre de la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, réservée au profit de personnes faisant partie des salariés et/ou des mandataires sociaux de la Société et de l'une des filiales, à un prix fixé selon les dispositions légales et réglementaires en vigueur au jour de l'émission	3.000.000 € de capital 3.000.000 € de créances	N/A	12 mois
12	Délégation de compétence à consentir au conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions, des titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital ou à l'attribution de titres de créance, et/ou des titres de capital donnant accès à des titres de capital de la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, au profit des adhérents de Plan(s) d'Epargne d'Entreprise du groupe qui devraient alors être mis en place, à un prix fixé selon les dispositions légales et réglementaires en vigueur au jour de l'émission	3.000.000 € de capital 3.000.000 € de créances	N/A	26
13	Fixation des plafonds généraux des délégations de compétence ci-avant : Augmentations de capital par voie d'émission d'actions, de titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre Emissions de titres de capital donnant accès au capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance Plafonds particuliers pour les augmentations de capital susceptibles de résulter de l'attribution d'options de souscription d'actions et pour les augmentations de capital susceptibles	3.000.000 € 3.000.000 €	N/A	

de résulter de l'attribution d'actions
gratuites

Fait à Paris

Le 13 avril 2022

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

ANNEXE 1 : HOPIUM – COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

HOPIUM

4 RUE DE PENTHIEVRE

75008 PARIS

BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT

Présenté en Euros

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

édité le 12/04/2022

FIDUCIAIRE YADAN

HOPIUM

BILAN ACTIF

page 2

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Présenté en Euros

Edité le 13/04/2022

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)		du 01/10/2019 au 31/12/2020 (15 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)				
Actif Immobilisé				
Frais d'établissement				
Recherche et développement				
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	27 583	5 351	22 232	0,15
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	21 750		21 750	0,15
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions	10 772	886	9 886	0,07
Installations techniques, matériel & outillage industriels	125 564	26 006	99 557	0,88
Autres immobilisations corporelles	280 529	36 119	244 411	1,67
Immobilisations en cours	5 600 626		5 600 626	38,18
Avances & acomptes				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres Participations	1 501		1 501	0,01
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	70 025		70 025	0,48
TOTAL (I)	6 138 350	68 362	6 069 988	41,38
Actif circulant				
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances & acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés	883 656		883 656	6,02
Autres créances				
. Fournisseurs débiteurs	3 795		3 795	0,03
. Personnel				
. Organismes sociaux				
. Etat, impôts sur les bénéfices	576 850		576 850	3,93
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	1 118 355		1 118 355	7,62
. Autres	673 868		673 868	4,59
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	4 924 085		4 924 085	33,57
Charges constatées d'avance	418 621		418 621	2,85
TOTAL (II)	8 599 230		8 599 230	58,62
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)				
TOTAL ACTIF (0 à V)	14 737 581	68 362	14 669 218	100,00

FIDUCIAIRE YADAN

HOPIUM

BILAN PASSIF

page 3

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Présenté en Euros

Edité le 13/04/2022

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2020 (15 mois)
Capitaux propres		
Capital social ou individuel (dont versé : 127 954)	127 954	117 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	18 052 104	1 593 000
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-792 425	-74,62
Résultat de l'exercice	-8 033 161	-792 425
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	9 354 472	917 575
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (III)		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
. Emprunts		
. Découverts, concours bancaires		
Emprunts et dettes financières diverses		
. Divers	1	0,00
. Associés		
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours	410 000	2,79
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 215 192	28,73
Dettes fiscales et sociales		
. Personnel	196 115	1,34
. Organismes sociaux	328 114	2,24
. Etat, impôts sur les bénéfices	36 943	0,25
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	9 327	0,06
. Etat, obligations cautionnées		
. Autres impôts, taxes et assimilés	32 398	0,22
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	86 656	0,59
Instruments financiers à terme		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (IV)	5 314 746	144 226
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)		
TOTAL PASSIF (I à V)	14 669 218	1 061 802

FIDUCIAIRE YADAN

HOPIUM

COMPTE DE RÉSULTAT

page 4

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Présenté en Euros

Edité le 13/04/2022

COMPTE DE RÉSULTAT			Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)		du 01/10/2019 au 31/12/2020 (15 mois)		Variation absolue (12 / 15)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%		
Ventes de marchandises										
Production vendue biens										
Production vendue services										
Chiffres d'Affaires Nets										

Production stockée										
Production immobilisée										
Subventions d'exploitation										
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			400	0,05			400		N/S	
Autres produits			885 053	99,95	0		885 053		N/S	
Total des produits d'exploitation (I)			885 453	100,00	0		885 453		N/S	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)										
Variation de stock (marchandises)										
Achats de matières premières et autres approvisionnements										
Variation de stock (matières premières et autres approv.)										
Autres achats et charges externes			4 307 299	486,45	659 430		3 647 869		553,19	
Impôts, taxes et versements assimilés			89 315	10,09	978		88 337		N/S	
Salaires et traitements			2 794 444	315,59	87 579		2 706 865		N/S	
Charges sociales			1 224 973	138,34	38 199		1 186 774		N/S	
Dotations aux amortissements sur immobilisations			67 960	7,68	5 459		62 501		N/S	
Dotations aux provisions sur immobilisations										
Dotations aux provisions sur actif circulant										
Dotations aux provisions pour risques et charges										
Autres charges			965 286	109,02	0		965 286		N/S	
Total des charges d'exploitation (II)			9 449 277	N/S	791 647		8 657 630		N/S	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-8 563 823	967,16	-791 646		-7 772 177		-981,76	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun										
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)										
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)										
Produits financiers de participations										
Produits des autres valeurs mobilières et créances										
Autres intérêts et produits assimilés										
Reprises sur provisions et transferts de charges										
Différences positives de change			367	0,04	327		40		12,23	
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement										
Total des produits financiers (V)			367	0,04	327		40		12,23	
Dotations financières aux amortissements et provisions										
Intérêts et charges assimilées			3 702	0,42			3 702		N/S	
Différences négatives de change			5 486	0,62	1 105		4 381		396,47	
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements										
Total des charges financières (VI)			9 188	1,04	1 105		8 083		731,49	
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			-8 821	-0,99	-778		-8 043		N/S	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			-8 572 644	-968,15	-792 425		-7 780 219		-981,81	

FIDUCIAIRE YADAN

HOPIUM

COMPTE DE RÉSULTAT

page 5

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Présenté en Euros

Edité le 13/04/2022

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)		du 01/10/2019 au 31/12/2020 (15 mois)	Variation absolue (12 / 15)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion Produits exceptionnels sur opérations en capital Reprises sur provisions et transferts de charges					
Total des produits exceptionnels (VII)					
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion Charges exceptionnelles sur opérations en capital Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	37 366	4,22		37 366	N/S
Total des charges exceptionnelles (VIII)	37 366	4,22		37 366	N/S
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-37 366	-4,21		-37 366	N/S
Participation des salariés (IX) Impôts sur les bénéfices (X)	-576 850	-65,14		-576 850	N/S
Total des Produits (I+III+V+VII)	885 820	100,04	327	885 493	N/S
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	8 918 981	N/S	792 752	8 126 229	N/S
RÉSULTAT NET	-8 033 161	907,23	-792 425	-7 240 736	-913,73
	<i>Perte</i>		<i>Perte</i>		
Dont Crédit-bail mobilier Dont Crédit-bail immobilier	3 604	0,41		3 604	N/S

FIDUCIAIRE YADAN

HOPIUM

BILAN ACTIF

page 6

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 13/04/2022

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)		du 01/10/2019 au 31/12/2020 (15 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)				
Actif Immobilisé				
Frais d'établissement				
Recherche et développement				
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	27 583	5 351	22 232	0,15
205000000 SITE INTERNET				
205100000 LICENCES- LOGICIELS	17 970		17 970	0,12
205110000 BREVETS	9 613		9 613	0,07
280500000 Concessions et droits similaires				
280510000 Amortissement Licences		4 247	-4 247	-0,02
280511000 Amortissement Brevets		1 104	-1 104	-0,00
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	21 750		21 750	0,15
232000000 Immob. incorporelles en cours	21 750		21 750	0,15
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions	10 772	886	9 886	0,07
213500000 Installations generales	10 772		10 772	0,07
281350000 AMORT.AGENC.CONSTRUCTIONS		886	-886	-0,00
Installations techniques, matériel & outillage industriels	125 564	26 006	99 557	0,68
215100000 Banc D'essais	53 645		53 645	0,37
215400000 Materiel et Outillage industriel	71 918		71 918	0,49
281510000 AMORT INSTAL COMPLEXES SPECIALISEES		14 588	-14 588	-0,09
281540000 AMORT MATERIEL INDUSTRIEL		11 419	-11 419	-0,07
Autres immobilisations corporelles	280 529	36 119	244 411	1,67
218300000 Materiel de bureau et informatique	233 578		233 578	1,59
218400000 Mobilier	46 951		46 951	0,32
281830000 AMORT.MAT.BUREAU & INFORMATIQUE		28 719	-28 719	-0,19
281840000 AMORT. MOBILIER		7 400	-7 400	-0,04
Immobilisations en cours	5 600 626		5 600 626	38,18
231000000 IMMO EN COURS- ALPHA 0	3 051 022		3 051 022	20,80
231100000 IMMO EN COURS- ALPHA 1	419 708		419 708	2,86
231120000 IMMO EN COURS - SHOW CAR 1	2 094 896		2 094 896	14,28
231500000 IMMO EN COURS - FACTORY	35 000		35 000	0,24
Avances & acomptes				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres Participations	1 501		1 501	0,01
261100000 Titres HOPIUM UG	1 500		1 500	0,01
261120000 Titres UNA BLOCKCHAIN INC	1		1	0,00
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	70 025		70 025	0,48
275000000 Depots et cautionnements verses	70 025		70 025	0,48
TOTAL (I)	6 138 350	68 362	6 069 988	41,38
Actif circulant				
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				

FIDUCIAIRE YADAN

HOPIUM

BILAN ACTIF

page 7

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 13/04/2022

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)		du 01/10/2019 au 31/12/2020 (15 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%
Avances & acomptes versés sur commandes				
409100000 Fournis. avanc. & acompt. sur cdes				
Clients et comptes rattachés	883 656		883 656	6,02
418100000 Clients factures a etablr	883 656		883 656	6,02
Autres créances				
. Fournisseurs débiteurs	3 795		3 795	0,03
401000000 FOURNISSEURS	3 795		3 795	0,03
. Personnel				
. Organismes sociaux				
. Etat, impôts sur les bénéfices	576 850		576 850	3,93
444000000 Etat impôt sur les bénéfices	576 850		576 850	3,93
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	1 118 355		1 118 355	7,62
445620000 ETAT TVA SUR IMMOBILISATIONS	105 122		105 122	0,72
445660000 ETAT TVA SUR AUTRES BIENS ET SERVICES	254 200		254 200	1,73
445669000 TVA DED INTRACOMMUNAUTAIRE	9 327		9 327	0,06
445670000 CREDIT TVA A REPORTER	635 543		635 543	4,33
445830000 Remboursement de tva demandé				
445860000 ETAT TVA S/FACT.NON PARVENUES	114 163		114 163	0,78
. Autres	673 868		673 868	4,59
455300000 CC HOPIUM UG	597 905		597 905	4,08
455400000 CC HOPIUM UNA	74 373		74 373	0,51
467000000 Autres comptes debit. ou credit.	1 590		1 590	0,01
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	4 924 085		4 924 085	33,57
512100000 BANQUE TRANSATLANTIQUE	4 893 175		4 893 175	33,36
512110000 Banque BNP	20 000		20 000	0,14
512300000 SPENDESK	10 910		10 910	0,07
Charges constatées d'avance	418 621		418 621	2,85
486000000 Charges constatees d'avance	418 621		418 621	2,85
TOTAL (II)	8 599 230		8 599 230	58,62
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)				
TOTAL ACTIF (0 à V)	14 737 581	68 362	14 669 218	100,00
				1 061 802

FIDUCIAIRE YADAN

HOPIUM

BILAN PASSIF

page 8

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 13/04/2022

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2020 (15 mois)
Capitaux propres		
Capital social ou individuel (dont versé : 127 954)	127 954 0,87	117 000 11,02
101300000 Capital souscrit appelé verse	127 954 0,87	117 000 11,02
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	18 052 104 123,06	1 593 000 150,03
104100000 Primes d'émission	18 052 104 123,06	1 593 000 150,03
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-792 425 -5,39	
119000000 Report à nouveau (solde débiteur)	-792 425 -5,39	
Résultat de l'exercice	-8 033 161 -54,75	-792 425 -74,82
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	9 354 472 63,77	917 575 86,42
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (III)		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
. Emprunts		
. Découverts, concours bancaires		
Emprunts et dettes financières diverses		
. Divers		
. Associés	1 0,00	
456200000 Apporteurs capit. appelé non verse	1 0,00	
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours	410 000 2,79	
419100000 Clts avanc. & acompt. recus sur cde	410 000 2,79	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 215 192 28,73	54 729 5,15
401000000 FOURNISSEURS	3 515 342 23,96	40 929 3,85
408100000 Fournisseurs, FNP	699 850 4,77	13 800 1,30
Dettes fiscales et sociales		
. Personnel	196 115 1,34	7 950 0,75
428200000 Dettes provisio. pour congés payés	171 067 1,17	7 950 0,75
428210000 Prov RTT	25 048 0,17	
. Organismes sociaux	328 114 2,24	25 019 2,36
431000000 Sécurité sociale	130 063 0,89	14 002 1,32
437200000 CAISSE DE Prévoyance - Mutuelle	52 671 0,36	2 922 0,28
437330000 Cotisations Retraite	59 167 0,40	4 757 0,45
438200000 Charges sociales sur congés payés	75 089 0,51	3 339 0,31
438210000 Charges Sociales / RTT	11 125 0,08	
. Etat, impôts sur les bénéfices	36 943 0,25	3 111 0,29

FIDUCIAIRE YADAN

HOPIUM

BILAN PASSIF

page 9

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 13/04/2022

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2020 (15 mois)	
444100000 RETENUE A LA SOURCE	36 943	0,25	3 111	0,29
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	9 327	0,06		
445200000 TVA DUE INTRACOMM-ACHATS	9 327	0,06		
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	32 398	0,22	978	0,09
448632000 TAXE APPRENTISSAGE CAP	17 602	0,12	541	0,05
448633000 FORMATION CONTINUE CAP	14 796	0,10	437	0,04
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	86 656	0,59	52 439	4,94
455200000 C/C M OLIVIER LOMBARD	84 667	0,58	50 000	4,71
455210000 Dépenses- CC Olivier Lombard	1 989	0,01	2 439	0,23
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance				
TOTAL(IV)	5 314 746	36,23	144 226	13,58
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	14 669 218	100,00	1 061 802	100,00

FIDUCIAIRE YADAN

HOPIUM

COMPTE DE RÉSULTAT

page 10

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 13/04/2022

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)		du 01/10/2019 au 31/12/2020 (15 mois)		Variation absolue (12 / 15)		%
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises								
Production vendue biens								
Production vendue services								
Chiffres d'Affaires Nets								
Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation								
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			400	0,05			400	N/S
791000000 Transferts de charges d'expl.			400	0,05			400	N/S
Autres produits			885 053	99,95	0		885 053	N/S
758000000 Produits divers gestion courante			1 397	0,16	0		1 397	N/S
758100000 Refacturation Frais			883 656	99,80			883 656	N/S
Total des produits d'exploitation (I)			885 453	100,00	0		885 453	N/S
Achats de marchandises (y compris droits de douane)								
Variation de stock (marchandises)								
Achats de matières premières et autres approvisionnements								
Variation de stock (matières premières et autres approv.)								
Autres achats et charges externes			4 307 299	486,45	659 430		3 647 869	553,19
604000000 ACHATS ETUDES PRESTATIONS SERVICE			348 666	39,38	13 790		334 876	N/S
604100000 LICENCES INFORMATIQUES			5 050	0,57			5 050	N/S
606110000 FOURNITURES ELECTRICITE			19 018	2,15			19 018	N/S
606150000 FOURNITURES HYDROGENE			12 636	1,43			12 636	N/S
606300000 PETITS EQUIPEMENTS- ATELIER			165 990	18,75	2 578		163 412	N/S
606310000 PETITS EQUIPEMENTS- BUREAUX			51 135	5,78			51 135	N/S
606360000 Vêtements de travail			3 958	0,45			3 958	N/S
606400000 Fournitures administratives			8 940	1,01			8 940	N/S
611000000 Sous-traitance generale			5 872	0,66	1 257		4 615	367,14
612200000 Credit-bail mobilier			3 604	0,41			3 604	N/S
613200000 LOCATION IMMOBILIERE			20 927	2,36	5 485		15 442	281,53
613201000 MONTHLERY- Loyer atelier			110 417	12,47			110 417	N/S
613203000 Loyer PENTHIEVRE - BNP			105 737	11,94			105 737	N/S
613204000 Loyer Espace COWORKING			4 343	0,49			4 343	N/S
613205000 MONTHLERY-Loyer BOX			533	0,06			533	N/S
613500000 Locations mobilières			5 406	0,61			5 406	N/S
613501000 MONTHLERY-Location piste			35 514	4,01			35 514	N/S
613502000 Location Caddy			7 280	0,82			7 280	N/S
613503000 Location Imprimante			4 943	0,56			4 943	N/S
613504000 Location Imprimante HP			100	0,01			100	N/S
613510000 Location Logiciels			67 546	7,63			67 546	N/S
613520000 Locations Logiciels- Programmes			126 997	14,34			126 997	N/S
613530000 Locations Logiciels - RH			38 790	4,38			38 790	N/S
614000000 Charges locatives et de copropriété			18 020	2,04			18 020	N/S
615200000 Entretien sur biens immobiliers			9 521	1,08			9 521	N/S
615500000 Entretien sur biens mobiliers			2 000	0,23			2 000	N/S
615600000 Maintenance			6 898	0,78	1 885		5 013	265,94
616000000 Primes d'assurance			7 632	0,86			7 632	N/S
616100000 Multirisques			13 239	1,50			13 239	N/S
618100000 Documentation generale			189	0,02			189	N/S
618300000 Documentation technique			1 748	0,20			1 748	N/S
618500000 FRAIS DE COLLOQUES - SEMINAIRES			13 998	1,58	1 800		12 198	677,67
621000000 Personnel extérieur a l'entreprise			218 035	24,62	19 000		199 035	N/S
622200000 Commissions & courtages sur ventes			125 468	14,17			125 468	N/S

FIDUCIAIRE YADAN

HOPIUM

COMPTE DE RÉSULTAT

page 11

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 13/04/2022

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)	du 01/10/2019 au 31/12/2020 (15 mois)	Variation absolue (12 / 15)	%
622600000 HONORAIRES	209 518	23,86	468 867	-259 349 -55,30
622601000 HONORAIRES EXPERT COMPTABLE	38 473	4,35	7 400	31 073 419,91
622610000 HONORAIRES CAC	14 500	1,64	14 500	0,00
622620000 HONORAIRES LEGAL	272 565	30,78	11 000	261 565 N/S
622630000 HONORAIRES RECRUTEMENT	229 843	25,96		229 843 N/S
622640000 HONORAIRES CIR	29 000	3,28		29 000 N/S
622650000 HONORAIRES MARK	301 084	34,00		301 084 N/S
622660000 HONORAIRES BOURSE	610 910	68,99		610 910 N/S
622700000 FRAIS ACTES & CONTENTIEUX	12 472	1,41	1 110	11 362 N/S
623000000 PUBLICATIONS REL PUBLIQUES	97 903	11,06	88 694	9 209 10,38
623100000 Annonces et insertions	289 798	32,73	1 422	288 376 N/S
623300000 Foires et expositions	143 270	16,18		143 270 N/S
623400000 Cadeaux a la clientele	1 063	0,12		1 063 N/S
623600000 Catalogues et imprimés	20 444	2,31		20 444 N/S
623610000 Site Internet	48 600	5,49		48 600 N/S
623800000 Divers (pourboires, dons courants)	10	0,00		10 N/S
624100000 Transports sur achats	18 083	2,04	30	18 053 N/S
624400000 Transports administratifs	139	0,02		139 N/S
625100000 VOYAGES ET DEPLACEMENTS	316 015	35,69	6 771	309 244 N/S
625110000 Frais - NDF	25 780	2,91		25 780 N/S
625600000 MISSIONS	7 350	0,83	338	7 012 N/S
625700000 Receptions	10 924	1,23		10 924 N/S
626000000 Frais postaux et de télécomm.	286	0,03	126	160 126,98
626100000 FRAIS DE TELECOMMUNICATION	18 861	2,13	300	18 561 N/S
626200000 FRAIS WEB	6 335	0,72	12 440	-6 105 -49,07
627000000 SERVICES BANCAIRES	5 217	0,59	444	4 773 N/S
628100000 Concours divers (cotisations,...)	8 707	0,98	195	8 512 N/S
Impôts, taxes et versements assimilés	89 315	10,09	978	88 337 N/S
631200000 Taxe d'apprentissage	17 602	1,99	541	17 061 N/S
631300000 Part. employ. a form. prof. cont.	14 796	1,67	437	14 359 N/S
633310000 FRAIS DE FORMATION	44 413	5,02		44 413 N/S
635120000 Taxes foncieres	6 171	0,70		6 171 N/S
635130000 Autres impots locaux	5 143	0,58		5 143 N/S
635400000 Droits d'enregistrement et timbre	1 190	0,13		1 190 N/S
Salaires et traitements	2 794 444	315,59	87 579	2 706 865 N/S
641000000 Rémunération du personnel	2 515 256	284,06	79 502	2 435 754 N/S
641200000 Conges payes	163 117	18,42	7 950	155 167 N/S
641210000 Prov RTT	25 048	2,83		25 048 N/S
641300000 Primes et gratifications	80 550	9,10		80 550 N/S
641400000 Indemnités et avantages divers	10 473	1,18	128	10 345 N/S
Charges sociales	1 224 973	138,34	38 199	1 186 774 N/S
645100000 Cotisations urssaf	630 918	71,25	19 854	611 064 N/S
645200000 Cotisations aux mutuelles	80 453	9,09	2 482	77 971 N/S
645300000 Cotisations aux caisses retr.	279 747	31,59	8 527	271 220 N/S
645400000 Cotisations aux assedics	106 408	12,02	3 073	103 335 N/S
645800000 Prov Charges sociales/CP	71 750	8,10	3 339	68 411 N/S
645810000 Prov Charges Sociales / RTT	11 125	1,26		11 125 N/S
647500000 Medecine du travail, pharmacie	1 407	0,16		1 407 N/S
647800000 Tickets Restaurants	43 165	4,87	924	42 241 N/S
Dotations aux amortissements sur immobilisations	67 960	7,68	5 459	62 501 N/S
681110000 Dot amort Immo. incorporelles	5 532	0,62	4 876	656 13,45
681120000 Dot amort Immo corporelles	62 428	7,05	583	61 845 N/S
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges	965 286	109,02	0	965 286 N/S
651100000 Redev. concess. brev. lic. marq...	11 441	1,29		11 441 N/S
651600000 Droits d'auteur et de reproduct.	67 120	7,58		67 120 N/S
658000000 Charges diverses gestion courante	3 069	0,35	0	3 069 N/S
658100000 Frais UG - refacturés	601 141	67,89		601 141 N/S

FIDUCIAIRE YADAN

HOPIUM

COMPTE DE RÉSULTAT

page 12

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 13/04/2022

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)		du 01/10/2019 au 31/12/2020 (15 mois)	Variation absolue (12 / 15)	%
658200000 Frais UNA - Refacturés	282 515	31,91		282 515	N/S
Total des charges d'exploitation (II)	9 449 277	N/S	791 647	8 657 630	N/S
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-8 563 823	967,16	-791 646	-7 772 177	-981,76
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun					
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					
Produits financiers de participations					
Produits des autres valeurs mobilières et créances					
Autres intérêts et produits assimilés					
Reprises sur provisions et transferts de charges					
Différences positives de change	367	0,04	327	40	12,23
766000000 Gains de change	367	0,04	327	40	12,23
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement					
Total des produits financiers (V)	367	0,04	327	40	12,23
Dotations financières aux amortissements et provisions					
Intérêts et charges assimilées	3 702	0,42		3 702	N/S
661500000 Interests cptes cour. & dep. credit	3 702	0,42		3 702	N/S
Différences négatives de change	5 486	0,62	1 105	4 381	396,47
666000000 Perte de change	5 486	0,62	1 105	4 381	396,47
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements					
Total des charges financières (VI)	9 188	1,04	1 105	8 083	731,49
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)	-8 821	-0,99	-778	-8 043	N/S
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)	-8 572 644	968,15	-792 425	-7 780 219	-981,81
Produits exceptionnels sur opérations de gestion					
Produits exceptionnels sur opérations en capital					
Reprises sur provisions et transferts de charges					
Total des produits exceptionnels (VII)					
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion					
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	37 366	4,22		37 366	N/S
675100000 VNC Immobilisations incorporelles	37 366	4,22		37 366	N/S
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions					
Total des charges exceptionnelles (VIII)	37 366	4,22		37 366	N/S
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-37 366	-4,21		-37 366	N/S
Participation des salariés (IX)					
Impôts sur les bénéfices (X)	-576 850	-65,14		-576 850	N/S
695100000 Impôts dus en France	-576 850	-65,14		-576 850	N/S
Total des Produits (I+III+V+VII)	885 820	100,04	327	885 493	N/S
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	8 918 981	N/S	792 752	8 126 229	N/S
RÉSULTAT NET	-8 033 161	907,23	-792 425	-7 240 736	-913,73
	<i>Perte</i>		<i>Perte</i>		
Dont Crédit-bail mobilier	3 604	0,41		3 604	N/S
612200000 Credit-bail mobilier	3 604	0,41		3 604	N/S
Dont Crédit-bail immobilier					

FIDUCIAIRE YADAN

ANNEXES

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021 dont le total est de 14 669 218,49 €
et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de -8 033 160,51 €, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 15 mois recouvrant la période du 01/10/2019 au 31/12/2020.

SOMMAIRE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode
- Informations complémentaires pour donner une image fidèle

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :

- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Charges à répartir sur plusieurs exercices
- Composition du capital social
- Variation des capitaux propres

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Rémunérations des dirigeants
- Honoraires des Commissaires Aux Comptes
- Effectif moyen
- Liste des filiales et participations

REGLES ET METHODES COMPTABLES

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Logiciels informatiques	03 ans
Brevets	05 ans
Agencements, aménagements des terrains	10 ans
Bancs d'essais	3 ans
Matériel et outillage industriels	De 02 à 05 ans
Matériel de bureau et informatique	03 ans
Mobilier	05 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

CHANGEMENT DE METHODE

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N° 2018-07 du 26 Décembre 2018.
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce et mis à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement des comptes annuels.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR DONNER UNE IMAGE FIDELE

1. ACTIVITE

HOPIUM a franchi en 2021 des étapes structurantes dans son plan de développement qui doit conduire à une commercialisation de l'HOPIUM Machina à horizon 2025 :

- **Présentation du 1er prototype de l'HOPIUM Machina** : ce 1er prototype destiné à valider techniquement le packaging du véhicule, notamment la fiabilité du système de pile à combustible et l'agencement des différents systèmes et sous-systèmes, a été présenté au marché en juin 2021 et a recueilli un très bon accueil, tant de la part de la communauté financière que du grand public.

Pré commercialisation de 1.000 exemplaires : la présentation de l'HOPIUM Machina s'est accompagnée d'une pré commercialisation des 1.000 premiers exemplaires au tarif de réservation de 410 euros, en référence au spectre lumineux de l'hydrogène. La totalité du carnet de commande était réservé dès septembre 2021. La réservation de 1.000 véhicules permet d'envisager un chiffre d'affaires embarqué de 120 M€ à l'horizon 2025.

Le montant de ces précommandes s'élève à 410 k€ au 31/12/2021

- **Construction d'un écosystème de partenaires industriels de premier plan** : au-delà de son partenariat historique avec GreenGT (spécialiste Suisse des technologies appliquées aux automobiles de compétition qui développe notamment la première voiture à hydrogène dédiée aux 24h du Mans 2024 à travers le projet Mission H24), HOPIUM a annoncé en 2021 la signature de deux partenariats industriels stratégiques : le premier en mai 2021 avec Plastic Omnium pour développer le système de stockage d'hydrogène de la Machina, et le second avec St Gobain en octobre 2021 pour développer les vitrages du futur véhicule.
- **Obtention du statut de Jeune Entreprise Innovante (JEI)** : grâce à ce statut obtenu en novembre 2021, HOPIUM va pouvoir bénéficier de certaines exonérations fiscales et sociales compte tenu de ses dépenses importantes en recherche et développement (R&D).
- **Création d'une filiale californienne dédiée à la technologie blockchain** : à travers cette filiale qui sera à terme constituée d'une équipe de spécialistes, le projet d'Ho-pium est de doter la Machina des dernières technologies et de contribuer à apporter une réponse pertinente aux enjeux de développement durable du secteur automobile dans sa globalité. Ses travaux intègrent notamment l'accès à des données précises sur l'impact écologique des véhicules, la création d'un passeport numérique personnalisé, un enregistrement de propriété et une traçabilité de la chaîne d'approvisionnement.
- **Poursuite du plan de recrutement autour de l'équipe d'experts constituée en 2020** : HOPIUM a recruté en 2021 47 collaborateurs pour renforcer ses fonctions opérationnelles clés (R&D de la pile à combustible, intégration des systèmes, conception du châssis, etc.) et les fonctions supports (RH, Gestion, Marketing et Communication, etc.). Au 31/12/2021, l'effectif d'HOPIUM SA était constitué d'environ 54 collaborateurs.

2. Prise de participation au cours de l'année :

- HOPIUM UG

La société HOPIUM SA a fait l'acquisition de l'intégralité des titres (100%) de la société Tuchsén DV-technik & Design UG pour un montant de 1500 € (1000€ de nominal) par un acte notarié en date 24 juin 2021.

- UNA BLOCKCHAIN INC

La société HOPIUM SA a créé en Californie, UNA BLOCKCHAIN INC, une filiale au capital de 8,2€, détenue à 100%.

3. Pandémie et Coronavirus.

L'émergence et l'expansion de l'épidémie de COVID-19 début 2020 ont affecté l'environnement économique mondial. Depuis 2020 et l'entrée en vigueur des dispositions gouvernementales strictes en France, la société s'est conformée en tous points aux obligations ou recommandations.

La volonté première de la direction de notre société est de préserver la santé de ses collaborateurs et des mesures ont été prises en ce sens et évolueront avec la situation.

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité.

A la date d'arrêté des comptes, la direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

4. CREDIT IMPOT RECHERCHE (CIR)

Au 31/12/21, l'estimation des impacts CIR a été comptabilisé compte tenue des projets éligibles identifiés.

Le montant comptabilisé au titre du CIR à la clôture 31/12/21 est de 577 k€.

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des	Augmentations	
	Immobilisations au début d'exercice	Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements poste à poste
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles	109 812		97 933
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions			10 772
Installations techniques, matériel et outillages industriels			125 564
Autres installations, agencements, aménagements			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	9 847		270 682
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	422 245		5 178 381
Avances et acomptes			
TOTAL	432 092		5 585 399
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations			1 501
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			70 025
TOTAL			71 526
TOTAL GENERAL	541 904		5 754 858

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Réev. Légale. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de poste à poste	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles	156 032	2 380	49 333	49 333
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions			10 772	10 772
Installations techniques, matériel et outillages industriels			125 564	125 564
Autres installations, agencements, aménagements				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier			280 529	280 529
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours			5 600 626	5 600 626
Avances et acomptes				
TOTAL			6 017 491	6 017 491
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations			1 501	1 501
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			70 025	70 025
TOTAL			71 526	71 526
TOTAL GENERAL	156 032	2 380	6 138 350	6 138 350

ETAT DES AMORTISSEMENTS

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles	4 876	5 532	5 057	5 351
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements constructions		886		886
Installations techniques, matériel et outillages industriels		26 006		26 006
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	583	35 535		36 119
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	583	62 428		63 011
TOTAL GENERAL	5 459	67 960	5 057	68 362

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. déroq.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles	5 532				
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements constructions	886				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	26 006				
Installations générales, agencements divers					
Matériel de transport					
Matériel de bureau, informatique, mobilier	35 535				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	62 428				
TOTAL GENERAL	67 960				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices Primes de remboursement obligations				

ETAT DES PROVISIONS

PROVISIONS	Début exercice	Augmenta- tions dota- tions	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements Pour investissement Pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92 Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92 Pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées				
Pour litiges Pour garanties données clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations Pour impôts Pour renouvellement immobilisations Pour grosses réparations Pour charges sur congés payés Autres provisions				
TOTAL Provisions				
Sur immobilisations incorporelles Sur immobilisations corporelles Sur titres mis en équivalence Sur titres de participation Sur autres immobilisations financières Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres dépréciations				
TOTAL Dépréciations				
TOTAL GENERAL				
Dont dotations et reprises : - d'exploitation - financières - exceptionnelles				

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Prêts			
Autres immobilisations financières	70 025		70 025
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	883 656	883 656	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices	576 850	576 850	
- T.V.A	1 118 355	1 118 355	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés	672 278	672 278	
Débiteurs divers	5 385	5 385	
Charges constatées d'avance	418 621	418 621	
TOTAL GENERAL	3 745 170	3 675 145	70 025
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum				
- plus d'un an				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	4 215 192	4 215 192		
Personnel et comptes rattachés	196 115	196 115		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	328 114	328 114		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices	36 943	36 943		
- T.V.A	9 327	9 327		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	32 398	32 398		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	1	1		
Autres dettes	86 656	86 656		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	4 904 746	4 904 746		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				

Emprunts remboursés en cours d'exercice	
Emprunts et dettes contractés auprès des associés	

PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES Créances rattachées à des participations Autres immobilisations financières CREANCES Créances clients et comptes rattachés Autres créances (dont avoirs à recevoir :) VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT DISPONIBILITES	883 656
TOTAL	883 656

CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit Emprunts et dettes financières divers Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes (dont avoirs à établir :)	699 850 314 727
TOTAL	1 014 577

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	418 621	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	418 621	

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	11 700 000	0.01
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice	1 095 351	0.01
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	12 795 351	0.01

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	Début exercice	Affectation du résultat	Autres mouvements	Fin exercice
Capital	117 000		10 954	127 954
Primes d'émission	1 593 000		16 459 104	18 052 104
Réserve légale				
Report à nouveau		-792 425		-792 425
Résultat N-1	-792 425	792 425		
Résultat			-8 033 161	-8 033 161
Reserve spéciale artiste vivant				
Provisions réglementées				
TOTAL	917 575	0	8 436 897	9 354 472

La société a réalisé au cours de l'exercice 2021 plusieurs augmentations de capital.

<u>Date</u>	<u>Actions créées</u>	<u>Prix d'émission</u>	<u>Montant Total</u>	<u>Nominal</u>	<u>Prime Emission</u>
04/02/2021	584 795	8,55	4 999 997	5 848	4 994 149
24/08/2021	272 728	22,00	6 000 016	2 727	5 997 289
23/12/2021	237 828	23,00	5 470 044	2 378	5 467 666
	1 095 351		16 470 057	10 954	16 459 104

REMUNERATION DES DIRIGEANTS

	Montant
REMUNERATIONS ALLOUEES AUX MEMBRES : - des organes d'administration - des organes de direction - des organes de surveillance	

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	8 000
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	6 500
TOTAL	14 500

EFFECTIF MOYEN

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	25	
Agents de maîtrise et techniciens	4	
Employés	1	
Ouvriers		
TOTAL	30	

IMPOTS SUR LES SOCIETES – DEFICITS REPORTABLES –CREDITS D'IMPOTS

	Exercice clos			
	31/12/2021		31/12/2020	
	Base	Impôt	Base	Impôt
Impôt sur les bénéfices				
- Résultat courant	-	Néant		Néant
- Résultat Exceptionnel	-	Néant		Néant
- Participation des salariés	-	Néant		Néant

Déficits reportables		9 376 656		792 425
- de l'exercice en cours		8 584 231		792 425
- de l'exercice précédent		792 425		

Crédit d'impôts		576 850		-
- CIR		576 850		-
- Autres				-

INDEMNITE DE DEPART EN RETRAITE (PIDR)

Les indemnités de retraite ne sont pas calculées étant donné le peu d'ancienneté des salariés. A ce titre, la société n'a donc pas comptabilisé de provision à cet effet.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Les événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice 2021 sont les suivants :

- **Admission des titres de la Société sur Euronext Growth :**

L'admission des titres de la Société sur le marché d'Euronext Growth est effective depuis le 20 janvier 2022.

- **Transfert du siège social :**

Lors de sa réunion du 24 mars 2022, le Conseil d'administration de la Société a décidé de transférer le siège social de la Société au 61-63 rue des Belles Feuilles, 75116 Paris. Ce transfert sera ratifié lors de la prochaine assemblée générale.

ENGAGEMENTS DE CREDIT-BAIL

Nature	Redevances payées HT		Redevances restant à payer				Valeur résiduelle
	Cumul fin N-1	De l'ex,	1 an	de 1 à 5 ans	Au-delà	Total	
Matériel de bureau et informatique							
Imprimante Canon - Lixbail	-	3 604	5 184	17 132	-	22 316	-
Nature	Date	Durée (année)	Coût d'acquisition	Dotations aux amortissements			Valeur Nette
				Cumul fin N-1	De l'exercice	Cumulées	
Matériel de bureau et informatique							
Imprimante Canon - Lixbail	19/04/2021	5	25 920	-	3 686	3 686	22 234

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital social	Ré-serves et re-port à nou-veau	Quot e-part du capi-tal dé-tenu en %	Valeur brute des titres déte-nus	Valeur nette des titres déte-nus	Prêts et avances consen-ties par la Sté	Cau-tions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exer-cice clos	Résultat du der-nier exercice clos	Divi-dendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
- Filiales (plus de 50% du capital détenu)										
HOPIUM UG	1 000		100	1 500	1 500	597 905				
UNA BLOCK-CHAIN	8,2		100	8,2	8,2	74 373				
Participations (10 à 50 % du capital détenu)										
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
- Filiales non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etran-gères										
- Participations non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etran-gères										

ANNEXE 2 : LISTE DES MANDATS EXERCES PAR MONSIEUR PASCAL CHEVALIER

Mandats au sein du groupe Reworld Media :

- Gérant de la société EDI SIC SARL
- Administrateur de REWORLD MEDIA PTE LTD, société de droit chinois à Singapour
- Président du Conseil d'administration de la société TRADEDOUBLER AB, société de droit suédois
- Directeur Général, via la société CPI et CPG, de la société REWORLD MEDIA SERVICES SAS (filiale de REWORLD MEDIA)

Autres mandats :

- Administrateur de la société TRINOVA CRÉATION SAS
- Administrateur de la société TRINOVA SA
- Administrateur de la société ARCHIPEL SA
- Administrateur de la société NEXTEDIA SA
- Président et Directeur général de la société ONE EXPERIENCE SA
- Président de la société CPI SASU
- Président la société NETWORK ASIA VENTURES, société soumise à la loi de la République de Singapour
- Directeur Général Délégué de la société NETWORK FINANCES 2
- Administrateur de la société MON FINANCIER
- Co-Gérant de la société 50 PARTNERS GESTION
- Président, via la société CPI, de la société NETMEDIA GROUP SAS
- Président, via la société CPI, de la société CPG SAS
- Membre du conseil de surveillance de la société HOPSCOTCH GROUP SA
- Président du conseil d'administration de la société EDUFORM'ACTION SA
- Membre, via CPG, du conseil d'administration de la société SATILIFE SA
- Gérant de la « Société civile immobilière LES TENNIS DE CHAILLY
- Gérant de la société civile immobilière « IMMO VENTURE 1 »
- Gérant de la société CTB SARL